INSTITUT
DE LA STATISTIQUE
DU QUÉBEC

www.stat.gouv.qc.ca

RÉGIONS

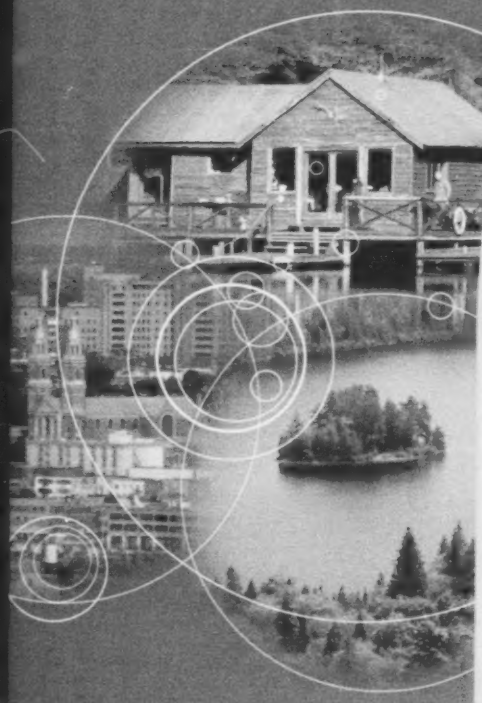

Bulletin statistique régional

Édition 2017

Saguenay–Lac-Saint-Jean

Québec

Équipe de rédaction :

Dominique André	Gaétane Dubé
Marianne Bernier	Jane-Hélène Gagnon
Sophie Brehain	Stéphane Ladouceur
Stéphane Crespo	Guillaume Marchand
Marc-André Demers	Marie-Hélène Provençal

Avec l'assistance technique de :

Maxime Keith	Danielle Laplante
Virginie Lachance	Danny Sanfaçon

Révision linguistique : Micheline Lampron

Sous la coordination de : Marie-Hélène Provençal

Sous la direction de : Pierre Cauchon

Nos coordonnées :
Institut de la statistique du Québec
200, chemin Ste-Foy, 3e étage
Québec (Québec), G1R 5T4
Téléphone : 418 691-2411
Sans frais : 1-800-463-4090
Télécopieur : 418 643-4129
Courriel : regions@stat.gouv.qc.ca
Visitez notre site Web : www.stat.gouv.qc.ca

Le ***Bulletin statistique régional, édition 2017*** présente les statistiques les plus récentes au moment de sa publication. Pour des données actualisées, veuillez consulter le site Web de l'Institut à www.stat.gouv.qc.ca.

Crédits de la page frontispice :
© iStockphoto.com / Warwick Lister-Kaye / Shaun Lombard / Harvey Robert, photographes

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
4e trimestre 2017
ISSN 1715-6971 (en ligne)

© Gouvernement du Québec,
Institut de la statistique du Québec

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation personnelle est interdite sans l'autorisation du gouvernement du Québec. www.stat.gouv.qc.ca/droits_auteur.htm

Octobre 2017

Table des matières

Territoire 3

Démographie 4

Conditions de vie 7
Mesure du faible revenu 7
Revenu médian des familles 8

Marché du travail 10
Population active, emploi et chômage 10
Nombre, taux de travailleurs et revenu d'emploi 12

Comptes économiques 14
Produit intérieur brut 14
Revenu disponible par habitant 17

Investissements 21

Santé 24

Éducation 26
Taux de diplomation aux études collégiales 26
Nombre de diplômés au baccalauréat 28

Culture et communications 31

Concepts et définitions 33

Signes conventionnels

..	Donnée non disponible	g	Gramme
...	N'ayant pas lieu de figurer	kg	Kilogramme
–	Néant ou zéro	t	Tonne métrique
—	Données infime	hl	Hectolitre
p	Donnée provisoire	n	Nombre
r	Donnée révisée	$	En dollars
e	Donnée estimée	k	En milliers
F	Donnée peu fiable	M	En millions
x	Donnée confidentielle	G	En milliards

1. Territoire

La région du Saguenay–Lac-Saint-Jean couvre une superficie en terre ferme de 95 761 km². Elle est composée de cinq municipalités régionales de comté (MRC) géographiques[1] : Le Domaine-du-Roy, Maria-Chapdelaine, Lac-Saint-Jean-Est, Saguenay et Le Fjord-du-Saguenay, et regroupe 60 municipalités, communautés autochtones et territoires non organisés. Selon les données démographiques provisoires de 2016, la densité de la population saguenay-jeannoise est de 2,9 hab./km², ce qui positionne la région au 14e rang des régions administratives, derrière la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine et devant l'Abitibi-Témiscamingue.

Carte 1.1

Région administrative du Saguenay–Lac-Saint-Jean

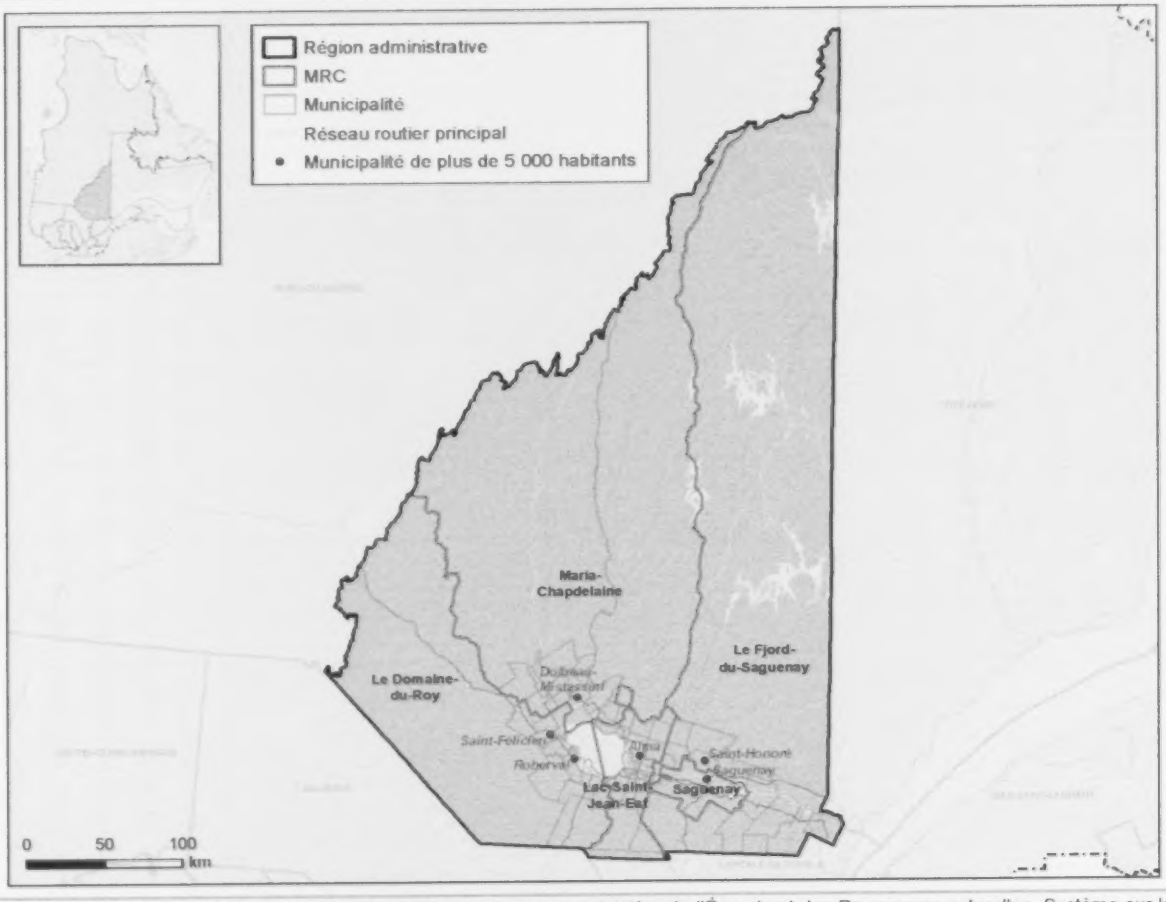

Sources : Données sur l'hydrographie et les limites administratives : ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, Système sur les découpages administratifs, juin 2017. Données sur le réseau routier : Adresses Québec, juillet 2017.

1. La version géographique des MRC comprend les MRC au sens juridique et les territoires équivalents (TE) à une MRC, de même que les communautés amérindiennes et les villages nordiques situés dans le périmètre des MRC ou qui constituent des TE.

2. Démographie

par Dominique André, Direction des statistiques sociodémographiques

Évolution de la population

Selon les estimations provisoires, la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean comptait 277 200 habitants au 1er juillet 2016. Elle arrive au 10e rang des régions administratives pour ce qui est de la taille de sa population, derrière l'Estrie et tout juste devant la Mauricie. Le Saguenay–Lac-Saint-Jean a vu son poids démographique diminuer au cours des dernières années; il est passé de 3,8 % de la population du Québec en 2001 à 3,3 % en 2016.

En 2016, un peu plus de la moitié (52 %) de la population de la région, soit 145 100 personnes, réside dans la MRC de Saguenay. Cette part est de 19 % dans la MRC de Lac-Saint-Jean-Est, d'environ 11 % dans celle du Domaine-du-Roy et de 9 % dans celle de Maria-Chapdelaine. Le Fjord-du-Saguenay est la MRC la moins populeuse, ses 22 000 habitants représentant 8 % de la population régionale.

Tableau 2.1

Population totale, taux d'accroissement annuel moyen et part de la population régionale, MRC du Saguenay–Lac-Saint-Jean et ensemble du Québec, 2001-2016

MRC	Population au 1er juillet				Taux d'accroissement annuel moyen[1]			Part	
	2001	2006	2011	2016p	2001-2006	2006-2011	2011-2016p	2001	2016p
	n				pour 1 000			%	
Le Domaine-du-Roy	33 442	32 151	32 063	31 670	– 7,9	– 0,5	– 2,5	11,8	11,4
Maria-Chapdelaine	27 374	25 928	25 395	25 103	– 10,9	– 4,2	– 2,3	9,7	9,1
Lac-Saint-Jean-Est	52 700	51 512	52 939	53 405	– 4,6	5,5	1,8	18,6	19,3
Saguenay	149 757	144 532	146 033	145 070	– 7,1	2,1	– 1,3	52,9	52,3
Le Fjord-du-Saguenay	20 031	20 163	20 819	21 984	1,3	6,4	10,9	7,1	7,9
Saguenay–Lac-Saint-Jean	**283 304**	**274 286**	**277 249**	**277 232**	**– 6,5**	**2,1**	**0,0**	**100,0**	**100,0**
Ensemble du Québec	**7 396 415**	**7 631 873**	**8 007 656**	**8 326 089**	**6,3**	**9,6**	**7,8**	...	...

1. Le taux d'accroissement est calculé par rapport à la population moyenne de la période.
Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1er juillet 2016.
Sources : Institut de la statistique du Québec et Statistique Canada, Estimations démographiques (série de mars 2017). Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

La population du Saguenay–Lac-Saint-Jean en 2016 est sensiblement la même qu'en 2011. Les données provisoires indiquent un taux d'accroissement annuel moyen nul au cours de la période. La région avait enregistré une faible croissance entre 2006 et 2011 (2,1 pour mille). Son bilan démographique demeure toutefois favorable en regard du déclin de la fin des années 1990 et du début des années 2000.

À l'intérieur de la région, la MRC du Fjord-du-Saguenay connaît la plus forte croissance démographique entre 2011 et 2016. Selon les données provisoires, le taux d'accroissement annuel moyen y est de 10,9 pour mille. Elle est d'ailleurs la seule MRC de la région à avoir vu sa population croître au cours des trois périodes à l'étude. La croissance est plus faible dans la MRC du Lac-Saint-Jean-Est (1,8 pour mille), tandis que les trois autres MRC voient leur population diminuer légèrement. Saguenay (– 1,3 pour mille) enregistre de nouveau une décroissance, après avoir connu un épisode de croissance durant la période 2006-2011, alors que Maria-Chapdelaine et Le Domaine-du-Roy continuent de connaître une perte d'effectifs, de l'ordre de – 2 pour mille annuellement entre 2011 et 2016.

Les estimations de population et l'interprétation des données provisoires

Les plus récentes estimations de population actuellement disponibles pour la période 2011-2016 sont celles diffusées en mars 2017 par Statistique Canada. Elles ont comme point de départ les comptes du Recensement de 2011 (rajustés pour tenir compte du sous-dénombrement net du recensement et des réserves indiennes partiellement dénombrées), auxquels est ajoutée une estimation du bilan des différents événements démographiques enregistrés par la suite (naissances, décès et mouvements migratoires). Ces estimations de population diffèrent des chiffres du Recensement de 2016 (non rajustés pour le sous-dénombrement) qui ont été diffusés en février 2017. Les estimations régionales de population seront révisées par Statistique Canada au début de 2019 pour s'arrimer aux comptes rajustés du Recensement de 2016. Par conséquent, une certaine prudence est de mise dans l'analyse de l'évolution récente de la population. Pour plus d'information sur la révision des estimations, consulter l'édition 2014 du *Panorama des régions du Québec* (p. 15-16).

Structure par âge et par sexe

La population du Saguenay–Lac-Saint-Jean est plus âgée que celle de l'ensemble du Québec. Les personnes de 65 ans et plus comptent pour 21,0 % de la population régionale en 2016, comparativement à 18,1 % à l'échelle québécoise. Les jeunes de moins de 20 ans sont au contraire proportionnellement moins nombreux (19,3 %) que dans l'ensemble du Québec (20,6 %). Les personnes âgées seraient ainsi devenues un peu plus nombreuses que les jeunes dans la région. En ce qui concerne la proportion des 20-64 ans, que l'on peut considérer comme les individus d'âge actif, elle est légèrement plus faible (59,8 %) que dans l'ensemble du Québec (61,3 %). Ces écarts quant à la répartition de la population par grand groupe d'âge se reflètent dans l'âge moyen plus élevé au Saguenay–Lac-Saint-Jean (44,2 ans contre 41,9 ans). Seules les régions de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, du Bas-Saint-Laurent et de la Mauricie, considérées comme étant les plus âgées du Québec, affichent une moyenne d'âge supérieure à celle du Saguenay–Lac-Saint-Jean.

Tableau 2.2

Population par grand groupe d'âge, âge médian et âge moyen, MRC du Saguenay–Lac-Saint-Jean et ensemble du Québec, 2016

MRC	Groupe d'âge								Âge médian	Âge moyen
	Total	0-19	20-64	65 et plus	Total	0-19	20-64	65 et plus		
	n				%					
Le Domaine-du-Roy	31 670	6 345	18 372	6 953	100,0	20,0	58,0	22,0	48,1	44,6
Maria-Chapdelaine	25 103	4 923	14 572	5 608	100,0	19,6	58,0	22,3	49,0	45,2
Lac-Saint-Jean-Est	53 405	10 840	31 638	10 927	100,0	20,3	59,2	20,5	46,1	43,8
Saguenay	145 070	26 788	87 575	30 707	100,0	18,5	60,4	21,2	46,3	44,4
Le Fjord-du-Saguenay	21 984	4 543	13 522	3 919	100,0	20,7	61,5	17,8	44,6	42,6
Saguenay–Lac-Saint-Jean	**277 232**	**53 439**	**165 679**	**58 114**	**100,0**	**19,3**	**59,8**	**21,0**	**46,6**	**44,2**
Ensemble du Québec	**8 326 089**	**1 718 503**	**5 103 665**	**1 503 921**	**100,0**	**20,6**	**61,3**	**18,1**	**42,1**	**41,9**

Note : Population au 1er juillet. Données provisoires.
Sources : Institut de la statistique du Québec et Statistique Canada, Estimations démographiques (série de mars 2017). Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

En 2016, l'âge moyen de la population de toutes les MRC de la région est supérieur à celui de l'ensemble du Québec. Le moins élevé est celui de la MRC du Fjord-du-Saguenay (42,6 ans), qui se démarque avec une part de personnes âgées relativement faible comparativement au reste de la région. Les 65 ans et plus y comptent pour 17,8 % de la population, alors que cette proportion se situe entre 20 et 22 % dans les autres MRC. À l'opposé, la MRC de Maria-Chapdelaine affiche l'âge moyen le plus élevé de la région, soit 45,2 ans. Dans les MRC du Domaine-du-Roy et de Saguenay, la moyenne d'âge est de l'ordre

de 44,5 ans, tandis qu'elle est de 43,8 ans dans le Lac-Saint-Jean-Est. C'est dans Saguenay que les jeunes de moins de 20 ans sont le plus faiblement représentés, soit 18,5 %; ils comptent pour 20 % à 21 % ailleurs dans la région.

En fait de répartition par sexe, les hommes sont un peu plus nombreux que les femmes dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean, contrairement à ce qui s'observe dans l'ensemble du Québec. En 2016, on y compte 139 500 hommes et 137 700 femmes. Bien qu'il naisse généralement plus de garçons que de filles, le rapport entre les sexes tend à s'inverser avec l'âge, principalement en raison de la surmortalité masculine. Au Saguenay–Lac-Saint-Jean, comme dans l'ensemble du Québec, on trouve ainsi plus d'hommes que de femmes chez les 0-19 ans et les 20-64 ans, tandis que les femmes sont plus nombreuses chez les 65 ans et plus. À l'intérieur de la région, la MRC du Fjord-du-Saguenay se démarque puisque les hommes y demeurent en plus grand nombre dans tous les groupes d'âge. Elle affiche en outre une proportion d'hommes chez les 20-64 ans ainsi que chez les 65 ans et plus parmi les plus élevées à l'échelle des MRC du Québec (données non illustrées).

Tableau 2.3

Population selon le sexe et par grand groupe d'âge, MRC du Saguenay–Lac-Saint-Jean et ensemble du Québec, 2016

MRC	Groupe d'âge							
	0-19		20-64		65 et plus		Total	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
	n							
Le Domaine-du-Roy	3 208	3 137	9 494	8 878	3 190	3 763	15 892	15 778
Maria-Chapdelaine	2 511	2 412	7 609	6 963	2 723	2 885	12 843	12 260
Lac-Saint-Jean-Est	5 551	5 289	16 310	15 328	5 126	5 801	26 987	26 418
Saguenay	13 676	13 112	44 793	42 782	13 745	16 962	72 214	72 856
Le Fjord-du-Saguenay	2 371	2 172	7 118	6 404	2 112	1 807	11 601	10 383
Saguenay–Lac-Saint-Jean	**27 317**	**26 122**	**85 324**	**80 355**	**26 896**	**31 218**	**139 537**	**137 695**
Ensemble du Québec	**879 031**	**839 472**	**2 581 541**	**2 522 124**	**678 142**	**825 779**	**4 138 714**	**4 187 375**

Note : Population au 1er juillet. Données provisoires.
Sources : Institut de la statistique du Québec et Statistique Canada, Estimations démographiques (série de mars 2017). Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

3. Conditions de vie

par Stéphane Crespo, Direction des statistiques sociodémographiques

La présente section a été préparée à partir de tableaux sur les familles de recensement, dont la source est le Fichier des familles T1 (FFT1). Il s'agit de données fiscales fédérales, extraites des déclarations de revenus des particuliers de l'Agence de revenu du Canada. Plus particulièrement, le faible revenu est ici calculé d'après la Mesure du faible revenu (MFR) après impôt. Une famille est à faible revenu lors d'une année si son revenu est inférieur au seuil correspondant à la moitié du revenu médian de l'ensemble des familles et des personnes hors famille du Québec durant la même année.

3.1 Mesure du faible revenu

En 2014, la proportion des familles en situation de faible revenu est moins élevée dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean (5,2 %) que dans l'ensemble du Québec (8,2 %). De 2010 à 2014, le taux de faible revenu après impôt des familles diminue dans la région (– 0,8 point), tandis qu'il fléchit de 1 point dans l'ensemble du Québec. Par rapport à 2013 seulement, le taux est en augmentation de 0,1 point, à l'instar de l'ensemble du Québec. C'est dans la MRC du Domaine-du-Roy que l'on trouve, en proportion, le plus de familles à faible revenu (6,5 %). À l'inverse, Le Fjord-du-Saguenay affiche le taux de faible revenu le moins élevé de la région (4,3 %). Au cours de la période 2010-2014, le taux de faible revenu des familles est en diminution dans toutes les MRC : Le Fjord-du-Saguenay (– 1,8 point), Le Domaine-du-Roy (– 1,3 point), Maria-Chapdelaine (– 0,9 point), Saguenay (– 0,7 point), Lac-Saint-Jean-Est (– 0,2 point).

Tableau 3.1.1

Taux de faible revenu de l'ensemble des familles, MRC du Saguenay–Lac-Saint-Jean et ensemble du Québec, 2010-2014

	2010	2011	2012	2013	2014	Écart 2014-2010
	%					points de pourcentage
Le Domaine-du-Roy	7,8	7,0	6,8	6,6	6,5	– 1,3
Maria-Chapdelaine	6,1	5,7	5,1	5,3	5,2	– 0,9
Lac-Saint-Jean-Est	5,4	5,0	4,6	4,7	5,2	– 0,2
Saguenay	5,8	5,4	4,9	5,0	5,1	– 0,7
Le Fjord-du-Saguenay	6,0	5,3	4,5	4,3	4,3	– 1,8
Saguenay–Lac-Saint-Jean	**6,0**	**5,5**	**5,0**	**5,1**	**5,2**	**– 0,8**
Ensemble du Québec	**9,3**	**8,8**	**8,3**	**8,2**	**8,2**	**– 1,0**

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2014.
Source : Statistique Canada, fichier des familles T1. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

À l'instar des autres régions, le taux varie beaucoup selon le type de famille dans la présente région. En 2014, ce taux est 7,9 fois plus élevé pour les familles monoparentales (23,2 %) que pour les couples (3,0 %). Entre 2010 et 2014, le taux diminue de 2 points pour les familles monoparentales, comparativement à une baisse de 0,5 point pour les couples. C'est la MRC du Domaine-du-Roy qui affiche le taux de faible revenu des familles monoparentales le plus élevé de la région en 2014 (28,7 %). Mentionnons que le taux le plus bas pour ce type de famille revient à la MRC du Fjord-du-Saguenay (19,0 %). Toujours en 2014, on dénombre dans la région 4 170 familles à faible revenu, dont 2 070 sont monoparentales et 2 100 sont des couples.

Tableau 3.1.2

Taux de faible revenu selon le type de famille, Saguenay–Lac-Saint-Jean, 2010-2014

	2010	2011	2012	2013	2014	Écart 2014-2010
	%					points de pourcentage
Taux de faible revenu des familles	**6,0**	**5,5**	**5,0**	**5,1**	**5,2**	**– 0,8**
Famille comptant un couple	**3,5**	**3,2**	**2,9**	**2,9**	**3,0**	**– 0,5**
Sans enfants	4,0	3,6	3,3	3,4	3,4	– 0,6
Avec 1 enfant	2,9	2,6	2,4	2,5	2,5	– 0,4
Avec 2 enfants	2,5	2,1	1,9	1,7	2,0	– 0,5
Avec 3 enfants et plus	4,2	3,8	3,8	3,6	3,2	– 0,9
Famille monoparentale	**25,2**	**23,3**	**21,3**	**22,0**	**23,2**	**– 2,0**
Avec 1 enfant	22,9	21,8	19,3	20,0	20,8	– 2,1
Avec 2 enfants	25,1	22,0	21,2	22,0	24,0	– 1,1
Avec 3 enfants et plus	42,7	37,0	35,8	36,7	37,3	– 5,3

Source : Statistique Canada, fichier des familles T1. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

3.2 Revenu médian des familles

De 2013 à 2014, le revenu médian après impôt des familles comptant un couple, exprimé en dollars constants, augmente de 0,3 % dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean. Cette augmentation est moins élevée que celle observée dans l'ensemble du Québec (+ 0,7 %). On constate que les MRC suivantes profitent d'une croissance réelle : Le Domaine-du-Roy (+ 0,9 %), Maria-Chapdelaine (+ 0,7 %), Le Fjord-du-Saguenay (+ 0,4 %). À l'inverse, on observe une décroissance dans les MRC suivantes : Lac-Saint-Jean-Est (– 0,2 %), Saguenay (– 0,2 %). Aussi, la région est en retard par rapport à l'ensemble du Québec puisque, selon les données de 2014, le revenu médian après impôt des familles comptant un couple s'y établit à 67 240 $, comparativement à 68 570 $ au Québec. En 2014, le revenu médian parmi les couples est supérieur à celui de l'ensemble du Québec dans Saguenay (69 710 $).

Tableau 3.2.1

Revenu médian après impôt des familles comptant un couple, MRC du Saguenay–Lac-Saint-Jean et ensemble du Québec, 2013-2014

	2013	2014	Variation 2014/2013
	$ constants de 2014		%
Le Domaine-du-Roy	64 083	64 630	0,9
Maria-Chapdelaine	61 964	62 380	0,7
Lac-Saint-Jean-Est	66 060	65 950	– 0,2
Saguenay	69 842	69 710	– 0,2
Le Fjord-du-Saguenay	64 042	64 300	0,4
Saguenay–Lac-Saint-Jean	**67 044**	**67 240**	**0,3**
Ensemble du Québec	**68 078**	**68 570**	**0,7**

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2014.
Source : Statistique Canada, fichier des familles T1. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Quant au revenu médian après impôt des familles monoparentales, il diminue de 1,6 %, et d'ailleurs cette baisse est plus élevée que celle enregistrée à l'échelle du Québec (– 0,8 %). Une croissance réelle est observée entre ces deux années dans la MRC du Fjord-du-Saguenay (+ 0,3 %). À l'inverse, une décroissance réelle est constatée dans les MRC du Domaine-du-Roy (– 3,1 %), de Maria-Chapdelaine (– 1,9 %), de Saguenay (– 1,3 %) et de Lac-Saint-Jean-Est (– 0,9 %). Mais, là encore, la région tire de l'arrière par rapport à l'ensemble du Québec, car en 2014 le revenu médian après impôt des familles monoparentales y est de 40 700 $, contre 41 270 $ pour le Québec. Le revenu médian de ces familles est en 2014 supérieur au niveau provincial dans les MRC suivantes : Saguenay (41 530 $), Le Fjord-du-Saguenay (42 720 $).

Tableau 3.2.2

Revenu médian après impôt des familles monoparentales, MRC du Saguenay–Lac-Saint-Jean et ensemble du Québec, 2013-2014

	2013	2014	Variation 2014/2013
	$ constants de 2014		%
Le Domaine-du-Roy	39 139	37 930	– 3,1
Maria-Chapdelaine	39 119	38 380	– 1,9
Lac-Saint-Jean-Est	40 711	40 330	– 0,9
Saguenay	42 059	41 530	– 1,3
Le Fjord-du-Saguenay	42 577	42 720	0,3
Saguenay–Lac-Saint-Jean	**41 380**	**40 700**	**– 1,6**
Ensemble du Québec	**41 623**	**41 270**	**– 0,8**

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2014.
Source : Statistique Canada, fichier des familles T1. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

4. Marché du travail

4.1 Population active, emploi et chômage

par Marc-André Demers[1], Direction des statistiques du travail et de la rémunération

Les données présentées dans cette section sont des estimations tirées de l'*Enquête sur la population active* (EPA) et fondées sur un échantillon. Les estimations régionales sont sujettes à une plus grande variabilité que les tendances observées sur des territoires plus grands (provincial, national). En outre, les estimations se caractérisent également par une variabilité d'autant plus importante lorsqu'elles sont ventilées selon le sexe, l'âge, l'industrie, etc.

Dans cette section, la période analysée est 2006-2016. Des coefficients de variation (CV) approximatifs ont été produits à partir du modèle élaboré par Statistique Canada dans son *Guide de l'Enquête sur la population active* (numéro au catalogue 71-543-G, section 7 : *Qualité des données*) pour les données de l'emploi selon le sexe, le groupe d'âge et le secteur d'activité. L'approche utilisée étant prudente, les CV calculés tendent à être surestimés. Pour les autres données, les CV fournis par Statistique Canada ont été utilisés. Des tests statistiques ont été réalisés avec un niveau de confiance de 95 %, afin de vérifier si les différences étaient significatives. Seules les variations statistiquement significatives sont présentées dans l'analyse.

Il est à noter que les données régionales de l'EPA portent sur le lieu de résidence des personnes en emploi et non pas sur leur lieu de travail.

En 2016, on dénombre près de 127 000 emplois dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean, comparativement à environ 124 000 en 2006. Le taux d'emploi s'élève à près de 54,7 %, soit un taux plus bas que celui de l'ensemble du Québec (60,0 %), comme c'était le cas en 2006 (54,8 % c. 60,1 %).

Au cours des dix dernières années, l'emploi à temps plein tout comme celui à temps partiel varient peu dans la région. La part de ce dernier dans l'emploi total s'établit à 21,4 % en 2016.

Entre 2006 et 2016, aucune variation significative ne s'observe lorsqu'on analyse l'emploi selon le sexe, le groupe d'âge ou le secteur d'activité.

La région compte environ 140 000 personnes actives sur le marché du travail en 2016, nombre qui a peu changé par rapport à 2006. Le taux d'activité s'établit à 59,5 %, alors que le taux de chômage se fixe à 7,9 %. Le taux d'activité est inférieur à celui de l'ensemble du Québec (64,6 %).

1. Avec la collaboration de Julie Rabemananjara.

Tableau 4.1.1

Caractéristiques du marché du travail, Saguenay–Lac-Saint-Jean et ensemble du Québec, 2006, 2015 et 2016

	Saguenay–Lac-Saint-Jean				Ensemble du Québec	
	2006	2015	2016	Écart 2016-2006	2006	2016
	k					
Population active	138,4	140,0	137,7	– 0,7	4 071,5	4 448,3
Emploi	123,7	128,3	126,7	3,0	3 743,1	4 133,1
Régime de travail						
Emploi à temps plein	98,7	104,2	99,6	0,9	3 057,3	3 344,0
Emploi à temps partiel	25,0	24,2	27,1	2,1	685,8	789,1
Groupe d'âge						
15-29 ans	33,1	28,0	31,3	– 1,8	967,5	977,7
30 ans et plus	90,6	100,3	95,4	4,8	2 775,6	3 155,4
Sexe						
Hommes	69,3	68,8	67,7	– 1,6	1 990,9	2 148,6
Femmes	54,4	59,6	59,0	4,6	1 752,2	1 984,6
Secteur d'activités						
Secteur des biens	33,9	31,2	32,0	– 1,9	900,3	844,4
Secteur des services	89,7	97,1	94,7	5,0	2 842,8	3 288,7
Chômeurs	14,7	11,6	10,9	– 3,8†	328,4	315,2
	%			Écart (points de %)	%	
Taux d'activité	61,3	60,3	59,5	– 1,8	65,4††	64,6††
Taux de chômage	10,6	8,3	7,9	– 2,7†	8,1††	7,1
Taux d'emploi	54,8	55,3	54,7	– 0,1	60,1††	60,0††
Part de l'emploi à temps partiel	20,2	18,9	21,4	1,2	18,3	19,1

† Différence statistiquement significative au seuil de 5 %.
†† Différence significative au seuil de 5 % entre la région et l'ensemble du Québec.
Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

4.2 Nombre, taux de travailleurs et revenu d'emploi

par Marie-Hélène Provençal, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Cette section donne un aperçu de la situation du marché du travail dans les municipalités régionales de comté (MRC) du Saguenay–Lac-Saint-Jean en 2015, de son évolution par rapport à 2014 et des principales disparités observées entre les MRC. Les données sont analysées sous l'angle de trois indicateurs : le nombre et le taux de travailleurs ainsi que le revenu d'emploi médian des déclarants de 25 à 64 ans. Pour plus d'explications sur ces concepts, le lecteur est invité à consulter la section Concepts et définitions, à la fin de ce bulletin.

Les indicateurs présentés dans cette section ont été construits par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) à partir des statistiques fiscales des particuliers de Revenu Québec. À cet égard, ces données ne peuvent pas être comparées à celles de la section précédente de ce chapitre consacré au marché du travail. Ces dernières proviennent de l'*Enquête sur la population active* de Statistique Canada, réalisée par échantillonnage auprès des ménages, ce qui les rend sujettes à des variations qui ne permettent pas une ventilation à une échelle aussi fine que celle des MRC. Les données de l'ISQ, analysées dans les lignes qui suivent, sont extraites de renseignements fiscaux contenus dans les déclarations de revenus des particuliers. Elles ne se prêtent donc pas aux erreurs d'échantillonnage et sont suffisamment précises pour une analyse par MRC.

Pour des explications détaillées sur la méthodologie et la révision de la méthode d'estimation du nombre et du taux de travailleurs ainsi que du revenu d'emploi, veuillez consulter l'édition parue en avril 2016 du *Bulletin Flash. Évolution du marché du travail dans les MRC*, produit par l'ISQ (p. 8-11).

Nombre de travailleurs

Selon les données provisoires, le nombre de travailleurs de 25 à 64 ans s'élève à 104 849 dans le Saguenay–Lac-Saint-Jean en 2015, en hausse de 0,2 % par rapport à l'année précédente. À l'intérieur de la région, la situation du marché du travail évolue de façon très contrastée. Des cinq MRC que compte le Saguenay–Lac-Saint-Jean, deux subissent une diminution du nombre de leurs travailleurs en regard de 2014, à savoir Le Domaine-du-Roy (– 0,5 %) et Saguenay (– 0,2 %). La baisse dans ces MRC se manifeste essentiellement chez les hommes, le nombre de travailleuses étant en hausse dans toutes les MRC de la région, notamment dans Le Fjord-du-Saguenay et Maria-Chapdelaine où le nombre de travailleuses s'est accru à un rythme supérieur à celui de l'ensemble des travailleurs du Québec.

Taux de travailleurs

En 2015, le taux de travailleurs croît légèrement dans toutes les MRC de la région, à l'exception de Saguenay et du Domaine-du-Roy où il perd respectivement 0,3 et 0,2 point de pourcentage. En dépit de cette légère décroissance, les taux de travailleurs dans ces deux MRC sont parmi les plus élevés de la région. Dans le cas de Saguenay, avec un taux de 71,1 %, cette MRC est la seule à afficher un taux de travailleurs supérieur à celui de la région (70,5 %). Elle est immédiatement suivie par Lac-Saint-Jean-Est (70,4 %), alors que Le Fjord-du-Saguenay continue d'enregistrer le taux de travailleurs le plus bas (68,8 %).

Par ailleurs, le taux de travailleurs est supérieur chez les hommes dans l'ensemble des MRC du Saguenay–Lac-Saint-Jean en 2015. C'est dans Le Fjord-du-Saguenay et Lac-Saint-Jean-Est que l'écart est le plus prononcé entre les femmes et les hommes, soit une différence de plus de 5,5 points de pourcentage à l'avantage de ces derniers. À l'inverse, la différence la plus faible est observée dans Le Domaine-du-Roy (2,7 points). Entre 2010 et 2015, les disparités entre les sexes, au chapitre du taux de travailleurs, se sont estompés dans tous les territoires supralocaux de la région.

Revenu d'emploi médian

Dans le Saguenay–Lac-Saint-Jean, le revenu d'emploi médian des déclarants de 25 à 64 ans s'est accru de 1,0 % pour s'établir à 36 857 $ en 2015. Tous les territoires supralocaux de la région profitent de cette croissance, bien qu'à des degrés divers. La hausse la plus forte est notée dans la MRC du Fjord-du-Saguenay (+ 2,1 %), tandis que la plus faible est relevée dans Maria-Chapdelaine (+ 0,8 %).

En 2015, comme chaque année depuis 2002, la MRC de Saguenay occupe la tête dans la région avec un revenu d'emploi médian de 38 537 $, suivie par Lac-Saint-Jean-Est (36 202 $). À l'opposé, Maria-Chapdelaine (32 998 $) présente le revenu d'emploi médian le plus bas.

Dans tous les territoires supralocaux du Saguenay–Lac-Saint-Jean, le revenu d'emploi médian des hommes est supérieur à celui des femmes. C'est dans la MRC de Maria-Chapdelaine que la différence entre les sexes est la plus marquée. Les femmes y gagnent en effet 41,5 %[1] de moins que les hommes. Les écarts sont également élevés dans les territoires supralocaux du Fjord-du-Saguenay (40,1 %) et de Lac-Saint-Jean-Est (35,5 %). La MRC de Saguenay (29,5 %) est celle qui affiche la différence de revenu d'emploi entre les sexes la plus faible, mais l'écart est tout de même supérieur à celui enregistré pour l'ensemble du Québec (21,3 %). Entre 2010 et 2015, la disparité s'est estompée dans toutes les MRC de la région et en particulier dans Le Fjord-du-Saguenay.

Tableau 4.2.1

Nombre, taux et revenu d'emploi médian des travailleurs de 25 à 64 ans, MRC[1] du Saguenay–Lac-Saint-Jean et ensemble du Québec, 2014 et 2015

MRC	Nombre de travailleurs			Taux de travailleurs			Revenu d'emploi médian		
	2014r	2015p	Variation 2015/2014	2014r	2015p	Écart 2015-2014	2014r	2015p	Variation 2015/2014
	n		%	%		points de pourcentage	$		%
Le Domaine-du-Roy	11 597	11 541	– 0,5	69,7	69,5	– 0,2	34 954	35 555	1,7
Hommes	6 095	6 015	– 1,3	71,7	70,8	– 0,9	41 139	42 241	2,7
Femmes	5 502	5 526	0,4	67,7	68,1	0,4	28 263	28 405	0,5
Maria-Chapdelaine	9 195	9 263	0,7	69,1	69,4	0,3	32 728	32 998	0,8
Hommes	4 889	4 884	– 0,1	70,9	70,9	0,0	41 955	42 075	0,3
Femmes	4 306	4 379	1,7	67,2	67,9	0,7	23 794	24 619	3,5
Lac-Saint-Jean-Est	19 810	19 999	1,0	70,2	70,4	0,2	35 777	36 202	1,2
Hommes	10 623	10 742	1,1	72,7	73,1	0,4	43 553	44 010	1,0
Femmes	9 187	9 257	0,8	67,6	67,5	– 0,1	27 429	28 375	3,4
Saguenay	55 608	55 506	– 0,2	71,4	71,1	– 0,3	38 147	38 537	1,0
Hommes	29 317	29 103	– 0,7	74,0	73,4	– 0,6	45 153	45 376	0,5
Femmes	26 291	26 403	0,4	68,8	68,8	0,0	31 531	32 005	1,5
Le Fjord-du-Saguenay	8 463	8 540	0,9	68,8	68,8	0,0	33 672	34 377	2,1
Hommes	4 685	4 636	– 1,0	72,3	71,5	– 0,8	42 633	42 793	0,4
Femmes	3 778	3 904	3,3	64,8	65,8	1,0	24 099	25 623	6,3
Saguenay–Lac-Saint-Jean	**104 673**	**104 849**	**0,2**	**70,6**	**70,5**	**– 0,1**	**36 481**	**36 857**	**1,0**
Hommes	55 609	55 380	– 0,4	73,1	72,7	– 0,4	43 789	44 155	0,8
Femmes	49 064	49 469	0,8	68,0	68,1	0,1	28 971	29 578	2,1
Ensemble du Québec	**3 297 231**	**3 331 883**	**1,1**	**75,9**	**76,1**	**0,2**	**38 556**	**39 332**	**2,0**
Hommes	1 694 381	1 710 104	0,9	77,9	78,0	0,1	43 427	44 388	2,2
Femmes	1 602 850	1 621 779	1,2	73,8	74,1	0,3	34 261	34 932	2,0

1. Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2015.
Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation des données fiscales des particuliers de Revenu Québec.

1. L'écart entre les sexes est défini ici comme la différence entre le revenu d'emploi médian des hommes et celui des femmes, divisée par le revenu d'emploi médian des hommes. Il est exprimé en pourcentage.

5. Comptes économiques

5.1 Produit intérieur brut

par Marianne Bernier, Direction des statistiques économiques

Le PIB du Saguenay–Lac-Saint-Jean est évalué à 10,7 G$ en 2015. Il s'agit d'une part de 3,0 % dans l'économie de l'ensemble du Québec (351,1 G$), ce qui place la région au 10e rang en termes d'importance économique.

Bien qu'il ne fasse pas partie des quatre régions du Québec en décroissance, le Saguenay–Lac-Saint-Jean enregistre la plus faible augmentation de son PIB en 2015 (+ 0,5 %). Son PIB connait néanmoins une hausse annuelle moyenne de 1,7 % depuis 2007. Dans l'ensemble du Québec, le PIB augmente de 2,4 % et sa croissance annuelle moyenne entre 2007 et 2015 est de 2,7 %.

Produit intérieur brut par industrie

Le secteur des services occupe une place prépondérante dans l'économie de la région (61,5 %), bien que son importance soit moindre relativement à ce qu'on remarque à l'échelle du Québec (72,7 %). Ainsi, la baisse des industries productrices de biens (– 0,4 %) vient freiner davantage la hausse du secteur des services (+ 1,1 %) que ce qu'on peut observer dans d'autres régions. Le taux de croissance annuel moyen entre les années 2007 et 2015 du secteur des services (+ 2,7 %) dépasse également celui des biens sur la même période (+ 0,3 %).

La diminution du secteur des biens découle notamment de la décroissance des services publics (– 12,7 %) et de l'industrie de l'extraction minière, de l'exploitation en carrière et de l'extraction de pétrole et de gaz (– 8,7 %), deux bases économiques régionales. Du côté agricole, on note une remontée de l'industrie-clé de la foresterie et de l'exploitation forestière (+ 15,2 %), à la suite de cinq baisses consécutives. Les activités de soutien à l'agriculture et à la foresterie (+ 4,2 %) affichent également une reprise en 2015. Tandis que l'industrie de la construction stagne dans la région (+ 0,2 %), le groupe de la fabrication enregistre une hausse de 3,2 %. Celle-ci s'explique en partie par la croissance de la fabrication de produits en bois (+ 37,8 %), une autre base économique du Saguenay–Lac-Saint-Jean. Cette industrie offre également une bonne performance dans l'ensemble du Québec en 2015 (+ 12,6 %).

Le secteur des services augmente de 1,1 %, malgré la baisse des deux bases économiques de la région : les soins de santé et l'assistance sociale (– 2,5 %) et les services d'enseignement (– 1,0 %). Le groupe de la finance, des assurances et des services immobiliers, la plus importante industrie en termes de part dans le PIB régional (13,1 %), croît de 2,6 %. De son côté, l'industrie de l'hébergement et des services de restauration enregistre la plus forte croissance parmi les industries du secteur des services (+ 16,7 %), soit un taux largement supérieur à celui qu'on observe dans l'ensemble du Québec (+ 4,3 %). Enfin, les deux industries du commerce affichent des résultats opposés : le commerce de détail est en hausse (+ 1,7 %), tandis que le commerce de gros est en baisse (– 8,4 %).

Tableau 5.1.1

Produit intérieur brut (PIB) aux prix de base, par industrie, Saguenay–Lac-Saint-Jean, 2007, 2014 et 2015

	2007[r]	2014[rr]	2015[p]	Part de l'industrie en 2015	Taux de croissance annuel moyen 2015/2007	Variation 2015/2014
	k$			%		
Ensemble des industries	**9 334 522**	**10 605 619**	**10 663 346**	**100,0**	**1,7**	**0,5**
Secteur de production de biens	**4 024 900**	**4 123 232**	**4 106 969**	**38,5**	**0,3**	**– 0,4**
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	339 742	302 847	311 738	2,9	– 1,1	2,9
Cultures agricoles et élevage	x	x	x	...	...	...
Foresterie et exploitation forestière	154 562	97 006	111 791	1,0	– 4,0	15,2
Pêche, chasse et piégeage	x	x	x	...	...	...
Activités de soutien à l'agriculture et à la foresterie	56 573	60 964	63 540	0,6	1,5	4,2
Extraction minière, exploitation en carrière et extraction de pétrole et de gaz	102 501	252 181	230 167	2,2	10,6	– 8,7
Services publics	500 000	578 890	505 379	4,7	0,1	– 12,7
Construction	689 515	811 076	812 403	7,6	2,1	0,2
Fabrication	2 393 142	2 178 237	2 247 281	21,1	– 0,8	3,2
Fabrication d'aliments	70 184	84 845	89 792	0,8	3,1	5,8
Fabrication de boissons et de produits du tabac	x	x	x	...	...	...
Usines de textiles et de produits textiles	x	x	x	...	...	...
Fabrication de vêtements et de produits en cuir et de produits analogues	x	x	x	...	...	...
Fabrication de produits en bois	115 195	89 599	123 445	1,2	0,9	37,8
Fabrication du papier	480 095	x	x	...	...	...
Impression et activités connexes de soutien	x	14 869	15 114	0,1	...	1,6
Fabrication de produits du pétrole et du charbon	x	x	x	...	...	...
Fabrication de produits chimiques	x	14 673	16 053	0,2	...	9,4
Fabrication de produits en plastique et en caoutchouc	x	9 678	10 385	0,1	...	7,3
Fabrication de produits minéraux non métalliques	50 453	52 634	43 911	0,4	– 1,7	– 16,6
Première transformation des métaux	x	x	x	...	...	...
Fabrication de produits métalliques	93 912	126 283	116 391	1,1	2,7	– 7,8
Fabrication de machines	128 093	118 097	124 463	1,2	– 0,4	5,4
Fabrication de produits informatiques et électroniques	x	11 573	12 628	0,1	...	9,1
Fabrication de matériel, appareils et composants électriques	x	6 332	5 194	0,0	...	– 18,0
Fabrication de matériel de transport	x	18 714	21 533	0,2	...	15,1
Fabrication de meubles et de produits connexes	x	20 321	23 086	0,2	...	13,6
Activités diverses de fabrication	x	x	x	...	...	...
Secteur des services	**5 309 621**	**6 482 388**	**6 556 378**	**61,5**	**2,7**	**1,1**
Commerce de gros	317 820	365 872	335 219	3,1	0,7	– 8,4
Commerce de détail	561 519	647 294	658 527	6,2	2,0	1,7
Transport et entreposage	351 533	371 039	373 047	3,5	0,7	0,5
Industrie de l'information et industrie culturelle	127 216	166 931	183 035	1,7	4,7	9,6
Finance et assurances, services immobiliers et de location et de location à bail et gestion de sociétés et d'entreprises	1 023 609	1 365 144	1 400 379	13,1	4,0	2,6
Services professionnels, scientifiques et techniques	278 354	371 243	372 772	3,5	3,7	0,4
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	177 853	239 911	252 268	2,4	4,5	5,2
Services d'enseignement	692 500	752 481	745 086	7,0	0,9	– 1,0
Soins de santé et assistance sociale	863 076	1 062 713	1 035 894	9,7	2,3	– 2,5
Arts, spectacles et loisirs	46 586	40 803	40 358	0,4	– 1,8	– 1,1
Hébergement et services de restauration	166 745	195 706	228 380	2,1	4,0	16,7
Autres services, sauf les administrations publiques	160 074	177 003	184 545	1,7	1,8	4,3
Administrations publiques	542 735	726 247	746 869	7,0	4,1	2,8

Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; Revenu Québec; Pêches et Océans Canada; Statistique Canada.

Produit intérieur brut par habitant

Le PIB par habitant est un indicateur souvent utilisé pour faciliter les comparaisons entre les régions quant à l'importance de la production dans un territoire donné. Il est de 38 397 $ en 2015, ce qui correspond à une croissance de 0,7 % relativement à l'année 2014. Il s'agit également de la plus faible augmentation parmi les régions administratives du Québec, si on exclut les quatre qui affichent une baisse de leur PIB par habitant. À titre indicatif, l'ensemble du Québec enregistre un PIB par habitant de 42 507 $, ce qui constitue une hausse annuelle de 1,9 %.

Figure 5.1.1

Produit intérieur brut par habitant, régions administratives et ensemble du Québec, 2015

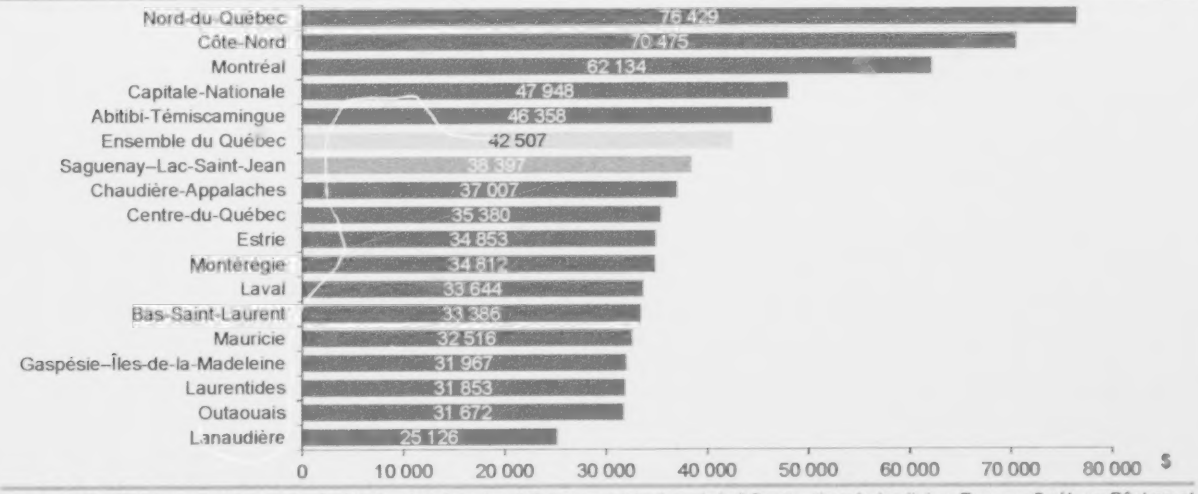

Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; Revenu Québec, Pêches et Océans Canada; Statistique Canada.

5.2 Revenu disponible par habitant

par Stéphane Ladouceur, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Après avoir crû de 1,3 % en 2014, le revenu disponible par habitant du Saguenay–Lac-Saint-Jean progresse de façon plus marquée en 2015, soit de 2,7 %, un rythme de croissance identique à celui observé au Québec. L'accélération du taux de croissance dans la région est attribuable, entre autres, à l'augmentation plus rapide de la rémunération des salariés et des transferts en provenance des administrations publiques.

Avec un revenu disponible de 25 331 $ par habitant en 2015, le Saguenay–Lac-Saint-Jean se classe au 12e rang des régions administratives, devant le Centre-du-Québec (24 888 $) mais immédiatement derrière l'Estrie (25 365 $). À titre comparatif, le revenu disponible dans l'ensemble du Québec atteint 26 857 $ par habitant, soit 1 526 $ de plus qu'au Saguenay–Lac-Saint-Jean.

Tableau 5.2.1

Comparaison du revenu disponible par habitant et de ses principales composantes, Saguenay–Lac-Saint-Jean et ensemble du Québec, 2015

	Saguenay–Lac-Saint-Jean	Ensemble du Québec	Écart de la région par rapport au Québec
	$/hab.		
Revenu primaire	**28 142**	**32 317**	**– 4 175**
Rémunération des salariés	23 459	25 296	– 1 836
Revenu mixte net	2 632	3 557	– 926
Revenu agricole net	117	88	30
Revenu non agricole net	1 218	1 714	– 496
Revenu de location	1 297	1 756	– 459
Revenu net de la propriété	2 051	3 464	– 1 413
Plus :			
Transferts courants reçus	**9 886**	**8 609**	**1 277**
Des administrations publiques	6 986	6 166	820
Administration fédérale	3 400	2 809	591
Administration provinciale	1 785	1 777	8
Administrations autochtones	4	4	– 1
Régime de rentes du Québec et Régime de pensions du Canada	1 797	1 576	221
Des sociétés financières	2 847	2 279	568
Des institutions sans but lucratif au service des ménages	48	96	– 49
Des non-résidents	5	68	– 63
Moins:			
Transferts courants payés	**12 697**	**14 069**	**– 1 373**
Aux institutions sans but lucratif au service des ménages	262	348	– 86
Aux sociétés financières	3 911	4 114	– 204
Aux administrations publiques	8 511	9 447	– 935
Impôts directs des particuliers	5 371	6 242	– 871
Cotisations aux régimes d'assurance sociale	2 546	2 674	– 128
Autres transferts courants aux administrations publiques	595	531	64
Aux non-résidents	13	160	– 147
Égal :			
Revenu disponible	**25 331**	**26 857**	**– 1 526**

Sources : Institut de la statistique du Québec; Affaires autochtones et du Nord Canada; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur; Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris; Retraite Québec; Revenu Québec; Société de l'assurance automobile du Québec; Statistique Canada.

Les estimations des années les plus récentes doivent être interprétées avec une certaine prudence

Les estimations sur le revenu disponible par habitant sont révisées régulièrement afin d'y intégrer les données les plus complètes provenant de différentes sources (enquêtes, données administratives, comptes publics, etc.). Tant le numérateur (revenu disponible) que le dénominateur (estimation de la population) sont sujets à des révisions. Généralement, les révisions annuelles touchent les trois ou quatre années les plus récentes. Les estimations de l'année la plus récente sont d'ailleurs sujettes à des révisions de plus grande ampleur, étant donné qu'elles reposent, en bonne partie, sur des données administratives préliminaires. Par conséquent, une certaine prudence est de mise dans l'interprétation de l'évolution du revenu disponible par habitant pour les années les plus récentes. Pour en savoir davantage sur la révision des données, veuillez consulter l'édition de mars 2017 du *Bulletin Flash. Revenu disponible*.

Revenu primaire

Le retard de la région par rapport au Québec s'explique principalement par la faiblesse du revenu primaire, soit celui que tirent les particuliers de leur contribution à l'activité économique. La majeure partie du revenu primaire est constituée de la rémunération des salariés, laquelle comprend les salaires et traitements et les cotisations des employeurs aux régimes de l'assurance sociale ainsi qu'aux régimes de retraite à prestations et à cotisations déterminées. En 2015, la rémunération des salariés (23 459 $) du Saguenay–Lac-Saint-Jean demeure inférieure à celle de la province (25 296 $). Cette situation s'explique, entre autres, par le fait que le taux d'emploi et le salaire hebdomadaire moyen des employés y sont plus faibles. L'écart de revenu au chapitre de la rémunération des salariés tend d'ailleurs à s'accentuer au fil des ans entre les deux entités géographiques ; il est passé de 1 131 $ en 2012 à 1 836 $ en 2015.

Le revenu mixte net, deuxième composante en importance du revenu primaire, continue aussi d'être plus faible au Saguenay–Lac-Saint-Jean (2 632 $) que dans l'ensemble du Québec (3 557 $). Cette composante englobe le revenu net de location ainsi que le revenu net des entreprises non constituées en société, dans lequel sont comptabilisées indissociablement la rémunération des travailleurs indépendants et la rétribution de leur capital.

Le Saguenay–Lac-Saint-Jean tire aussi de l'arrière en ce qui a trait au revenu net de la propriété, lequel est composé en bonne partie de revenus de placement. Soulignons que parmi les 17 régions administratives, seules celles de Montréal, de la Capitale-Nationale et de la Montérégie affichent un revenu net de la propriété par habitant supérieur à celui du Québec.

Transferts courants reçus

Le revenu primaire ne représente pas la seule source de revenus des particuliers. Ceux-ci reçoivent également des revenus sous forme de transferts en provenance des administrations publiques, des sociétés financières, des institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM) et des non-résidents. Ces deux dernières composantes du revenu disponible représentent toutefois une source de revenus relativement négligeable pour les particuliers.

Il importe de souligner que sans l'intervention des administrations publiques par le biais des transferts courants aux particuliers, la différence entre la région et le Québec serait encore plus grande au chapitre du revenu disponible par habitant. À preuve, les différents ordres de gouvernement ont versé, à eux seuls, en prestations et crédits d'impôt remboursables, 6 986 $ par habitant au Saguenay–Lac-Saint-Jean en 2015, soit 820 $ par habitant de plus que dans l'ensemble du Québec. En raison d'un taux de chômage significativement plus élevé que celui observé à l'échelle de la province, les résidents de la région ont davantage recours aux prestations d'assurance-emploi et d'aide sociale. De plus, les prestations de la Sécurité de la vieillesse et de la Régie des rentes du Québec (RRQ) sont particulièrement importantes au Saguenay–Lac-Saint-Jean, étant donné que la population y est relativement âgée. En contrepartie, les prestations parentales et familiales demeurent relativement marginales dans la région, ce qui reflète un taux de natalité plus faible.

Figure 5.2.1

Transferts gouvernementaux par habitant, régions administratives et ensemble du Québec, 2015

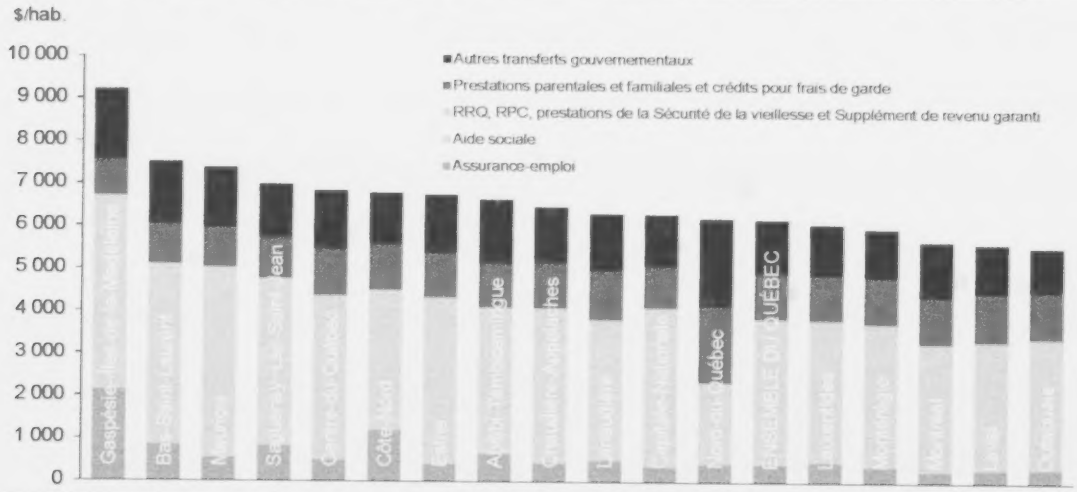

Sources : Institut de la statistique du Québec; Affaires autochtones et du Nord Canada; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur; Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris; Retraite Québec; Revenu Québec; Société de l'assurance automobile du Québec; Statistique Canada.

Les transferts en provenance des sociétés financières représentent, quant à eux, la deuxième plus grande composante des transferts courants reçus. Ils correspondent aux prestations des régimes de retraite des employeurs à prestations et à cotisations déterminées. En 2015, ces transferts sont demeurés plus élevés au Saguenay–Lac-Saint-Jean (2 847 $) que dans l'ensemble de la province (2 279 $). D'ailleurs, en raison du vieillissement de la population, les transferts des sociétés financières sont l'une des composantes du revenu disponible qui ont augmenté le plus fortement au cours des dernières années dans la région.

Transferts courants payés

Le revenu primaire ne représente pas la seule source de revenus des particuliers. Ceux-ci reçoivent également des revenus sous forme de transferts en provenance des administrations publiques, des sociétés financières, des institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM) et des non-résidents. Ces deux dernières composantes du revenu disponible représentent toutefois une source de revenus relativement négligeable pour les particuliers.

Il importe de souligner que sans l'intervention des administrations publiques par le biais des transferts courants aux particuliers, la différence entre la région et le Québec serait encore plus grande au chapitre du revenu disponible par habitant. À preuve, les différents ordres de gouvernement ont versé, à eux seuls, en prestations et crédits d'impôt remboursables, 6 986 $ par habitant au Saguenay–Lac-Saint-Jean en 2015, soit 820 $ par habitant de plus que dans l'ensemble du Québec. En raison d'un taux de chômage significativement plus élevé que celui observé à l'échelle de la province, les résidents de la région ont davantage recours aux prestations d'assurance-emploi et d'aide sociale. De plus, les prestations de la Sécurité de la vieillesse et de la Régie des rentes du Québec (RRQ) sont particulièrement importantes au Saguenay–Lac-Saint-Jean, étant donné que la population y est relativement âgée. En contrepartie, les prestations parentales et familiales demeurent relativement marginales dans la région, ce qui reflète un taux de natalité plus faible.

Évolution du revenu disponible dans les MRC

La hausse du revenu disponible par habitant survenue au Saguenay–Lac-Saint-Jean en 2015 se reflète dans l'ensemble de ses territoires supralocaux, particulièrement dans Le Domaine-du-Roy (+ 3,5 %), Le Fjord-du-Saguenay (+ 3,5 %) et Saguenay (+ 2,7 %). Ces territoires connaissent une augmentation supérieure ou égale à celle observée au Québec (+ 2,7 %) grâce, notamment, à une croissance plus rapide des prestations en provenance des régimes de retraite à prestations et à cotisations déterminées. La MRC du Lac-Saint-Jean-Est (+ 2,3 %) est celle qui enregistre la hausse la plus modeste, sous l'effet conjugué d'une baisse du revenu net des entreprises individuelles et d'une croissance timorée de la rémunération des salariés.

Pour une neuvième année d'affilée, Maria-Chapdelaine (23 482 $) affiche le revenu disponible le plus faible du Saguenay–Lac-Saint-Jean. En revanche, c'est dans Saguenay (25 942 $) qu'il est le plus élevé. Notons qu'aucune MRC de la région ne présente un revenu disponible par habitant supérieur à celui du Québec (26 857 $) en 2015.

Tableau 5.2.2

Revenu disponible par habitant, MRC du Saguenay–Lac-Saint-Jean et ensemble du Québec, 2011-2015

	2011	2012[r]	2013[r]	2014[r]	2015[p]	Variation 2015/2014	Taux de croissance annuel moyen 2015/2011
	$/hab.					%	
Le Domaine-du-Roy	21 793	22 742	23 097	23 702	24 543	3,5	3,0
Maria-Chapdelaine	21 061	21 774	22 195	22 924	23 482	2,4	2,8
Lac-Saint-Jean-Est	22 331	23 213	23 965	24 403	24 972	2,3	2,8
Saguenay	23 493	24 292	25 124	25 269	25 942	2,7	2,5
Le Fjord-du-Saguenay	22 915	23 600	24 359	24 551	25 412	3,5	2,6
Saguenay–Lac-Saint-Jean	**22 808**	**23 626**	**24 345**	**24 654**	**25 331**	**2,7**	**2,7**
Ensemble du Québec	**24 393**	**25 153**	**25 677**	**26 152**	**26 857**	**2,7**	**2,4**

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2015.

Sources : Institut de la statistique du Québec; Affaires autochtones et du Nord Canada; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur; Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris; Retraite Québec; Revenu Québec; Société de l'assurance automobile du Québec; Statistique Canada.

Par ailleurs, les résidents de Maria-Chapdelaine demeurent ceux qui reçoivent le plus en transferts des administrations publiques. En 2015, ils ont reçu, en moyenne, près de 7 700 $ en prestations sociales et crédits d'impôt remboursables des différents ordres de gouvernement. Les prestations de la Sécurité de la vieillesse et de la RRQ ainsi que les prestations d'assurance-emploi sont les principaux transferts courants reçus dans cette MRC. À l'opposé, c'est dans Saguenay (6 814 $) que les transferts gouvernementaux par habitant sont les plus bas.

6. Investissements

par Guillaume Marchand, Direction des statistiques économiques

Les perspectives des dépenses en immobilisation pour 2017 ainsi que les données provisoires pour 2016, recueillies auprès des entreprises au cours de l'automne 2016, sont sujettes à révision et ne peuvent pas être considérées comme aussi fiables que les données réelles.

La régionalisation des données sur les dépenses en immobilisation privées et publiques s'appuie essentiellement sur l'*Enquête sur les projets d'investissement au Québec* de l'Institut de la statistique du Québec et sur l'*Enquête annuelle sur les dépenses en immobilisations et réparations* de Statistique Canada. Puisque cette dernière enquête n'est pas conçue pour garantir la représentativité régionale, et malgré l'utilisation d'autres sources de données pour améliorer la représentativité régionale, l'interprétation des données doit être faite avec prudence.

Afin d'améliorer la représentativité des données sur les dépenses en immobilisation régionales, de nouvelles sources sont utilisées, telles que le *Recensement de l'agriculture* de Statistique Canada et la *Liste des chantiers importants* de la Commission de la construction du Québec. Par conséquent, les données réelles pour 2013, 2014 et 2015 ont été révisées.

Selon les perspectives pour 2017, les dépenses en immobilisation non résidentielle du Saguenay–Lac-Saint-Jean devraient atteindre 1,5 G$, en hausse de 18,7 %. La région représenterait ainsi 4,0 % du total québécois (38,3 G$). Sa croissance annuelle est supérieure à celle de l'ensemble du Québec (+ 4,9 %), et elle arrive au troisième rang parmi les 17 régions administratives en ce qui concerne la variation annuelle. D'après les données provisoires, les dépenses en immobilisation résidentielle se chiffrent à 655,1 M$ en 2016, en hausse de 1,7 %. Les dépenses en produits de propriété intellectuelle sont de 27,7 M$ en logiciel pour 2015.

Industries

Les industries productrices de biens, qui réalisent 54,3 % des dépenses en immobilisation régionales, sont en progression de 34,8 % en 2017, pour atteindre 830,0 M$. Cette croissance est plus prononcée que celle de l'ensemble du Québec (+ 1,6 %). En valeur, la part de la région égale 6,3 % de l'ensemble du Québec (13,1 G$). Les dépenses en immobilisation de ces industries se concentrent dans le secteur des services publics (566,0 M$), soit 68,2 % du total des industries productrices de biens et 37,0 % du total régional. La construction d'une ligne à 735 kV de la Chamouchouane–Bout-de-l'Île d'Hydro-Québec est le plus important projet de la région.

Figure 6.1

Dépenses en immobilisation, Saguenay–Lac-Saint-Jean, 2006-2017

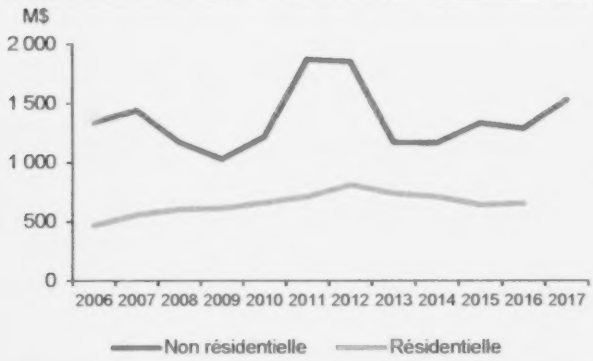

Sources : Voir tableau 6.1.

Figure 6.2

Dépenses en immobilisation non résidentielle par industrie (SCIAN), Saguenay–Lac-Saint-Jean, 2006-2017

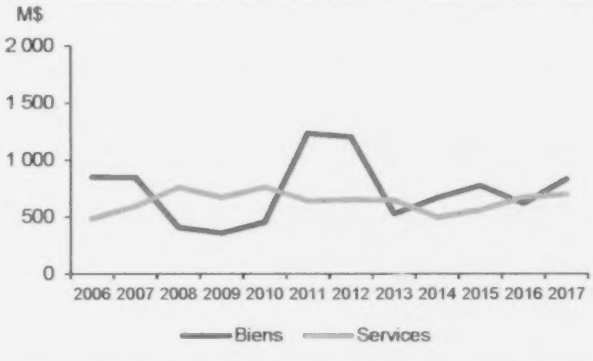

Sources : Voir tableau 6.1.

Les dépenses en immobilisation dans les industries productrices de services, représentant 45,7 % de l'investissement régional, sont en hausse de 4,0 % en 2017 et se chiffrent à 697,7 M$. Cette croissance est inférieure à celle de l'ensemble du Québec (+ 6,6 %). En valeur, la part de la région égale 2,8 % de l'ensemble du Québec (25,2 G$). Les administrations publiques dominent, avec des dépenses en immobilisation prévues de 336,0 M$ en 2017, soit 48,2 % du total des industries productrices de services et 22,0 % du total régional. Pour ces industries, la construction d'un pont à Dolbeau-Mistassini par le ministère des Transports est l'un des plus importants projets de la région.

Privé et public

Le secteur privé, qui réalise 35,1 % des dépenses en immobilisation non résidentielle, est en baisse de 9,6 % en 2017, pour se fixer à 535,6 M$. La décroissance en 2017 est plus forte que celle observée dans l'ensemble du Québec (– 3,7 %). La région représente 3,0 % du secteur privé québécois (17,7 G$).

Les dépenses en immobilisation du secteur public affichent une progression de 42,8 % en 2017, pour s'établir à 992,0 M$. Cette croissance est supérieure à la moyenne québécoise (+ 13,5 %). La région accapare 4,8 % des dépenses en immobilisation publique au Québec (20,7 G$).

Type d'actif

Enfin, la construction compte pour 70,7 % des perspectives de dépenses en immobilisation en 2017 et le matériel et l'outillage pour 29,3 %, comparativement à 65,5 % et 34,5 % respectivement pour l'ensemble du Québec.

Figure 6.3

Dépenses en immobilisation non résidentielle, privées et publiques, Saguenay–Lac-Saint-Jean, 2006-2017

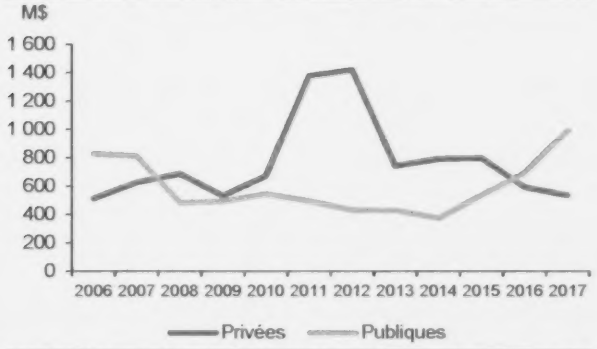

Sources : Voir tableau 6.1.

Figure 6.4

Dépenses en immobilisation non résidentielle selon le type d'actif, Saguenay–Lac-Saint-Jean, 2006-2017

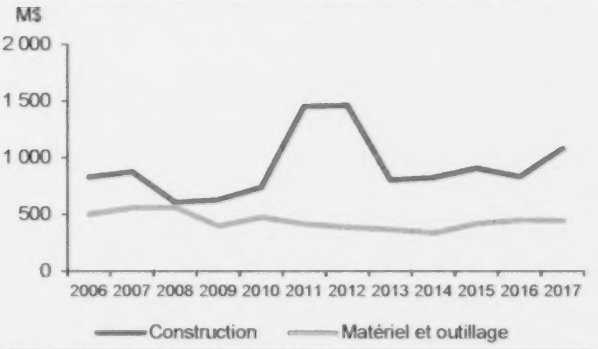

Sources : Voir tableau 6.1.

Tableau 6.1

Dépenses en immobilisation, Saguenay–Lac-Saint-Jean, 2013-2017

	2013r	2014r	2015r	2016p	2017pe	Variation 2017/2016	Part relative dans la région	Part relative dans le Québec
	M$					%		
Non résidentielle	**1 172,7**	**1 166,1**	**1 332,6**	**1 287,0**	**1 527,7**	**18,7**	**100,0**	**4,0**
Industrie (SCIAN[1])								
Industries productrices de biens	526,8	667,0	772,5	615,9	830,0	34,8	54,3	6,3
Agriculture, foresterie, pêche et chasse[2]	20,1	30,3	39,5	46,1	54,2	17,7	3,5	8,1
Extraction minière, exploitation en carrière et extraction de pétrole et de gaz	x	x	x	x	x	..	..	..
Services publics	361,9	430,0	476,9	367,1	566,0	54,2	37,0	8,8
Construction	x	x	x	x	x	..	..	..
Fabrication	67,9	133,7	x	140,9	134,8	– 4,3	8,8	3,8
Industries productrices de services	645,9	499,1	560,2	671,1	697,7	4,0	45,7	2,8
Commerce de gros	13,7	9,3	9,2	13,2	11,9	– 9,3	0,8	1,5
Commerce de détail	F	41,6	41,0	41,5	29,2	– 29,7	1,9	2,8
Transport et entreposage	99,8	34,6	32,2	38,6	39,3	1,8	2,6	1,2
Industrie de l'information et industrie culturelle	100,6	76,9	81,4	x	83,4	..	5,5	3,5
Finance et assurances	x	5,1	8,2	6,1	5,8	– 5,8	0,4	..
Services immobiliers et services de location et de location à bail	40,0	24,8	x	38,0	38,5	1,1	2,5	1,6
Services professionnels scientifiques et techniques	4,6	5,2	8,1	11,8	6,7	– 42,8	0,4	0,8
Gestion de sociétés et d'entreprises	x	–	x	–	0,1	..	0,0	0,1
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	x	13,0	7,3	9,5	13,9	46,4	0,9	6,2
Services d'enseignement	58,1	46,9	67,2	70,6	56,6	– 19,9	3,7	3,0
Soins de santé et assistance sociale	x	39,4	51,5	43,0	58,9	36,9	3,9	2,4
Arts, spectacles et loisirs	5,5	4,7	5,3	10,9	5,4	– 50,9	0,4	1,1
Services d'hébergement et de restauration	F	6,2	4,5	8,1	6,4	– 21,3	0,4	1,0
Autres services (sauf les administrations publiques)[3]	x	8,7	11,4	x	5,6	..	0,4	3,5
Administrations publiques[4]	230,8	182,4	214,1	291,5	336,0	15,3	22,0	4,2
Type de propriété								
Privé	742,4	789,7	795,8	592,4	535,6	– 9,6	35,1	3,0
Public	430,2	376,4	536,9	694,6	992,0	42,8	64,9	4,8
Type d'actif								
Construction	802,6	825,5	908,6	832,9	1 079,9	29,7	70,7	4,3
Matériel et outillage	370,1	340,6	424,0	454,1	447,7	– 1,4	29,3	3,4
Résidentielle	**740,1**	**712,0**	**644,0**	**655,1**	..	..	..	**3,0**
Produits de propriété intellectuelle								
Prospection pétrolière, gazière et minérale	53,5	28,6	x	x	..	..	..	..
Logiciel	41,3	25,1	27,7	..	..	..	..	1,7

r : révisées; p : provisoires; pe : perspectives.

1. Statistique Canada, *Système de classification des industries de l'Amérique du Nord*.
2. Les dépenses en immobilisations pour la chasse et le piégeage sont exclues du total pour cette catégorie.
3. Les dépenses en immobilisations pour le sous-secteur 814 « Ménages privés » du SCIAN sont exclues du total pour cette catégorie.
4. Les dépenses en immobilisations pour les sous-secteurs 914 « Administrations publiques autochtones » et 919 « Organismes publics internationaux et autres organismes publics extra-territoriaux » du SCIAN sont exclues du total pour cette catégorie.

Note : En raison de l'arrondissement des données, le total ne correspond pas nécessairement à la somme des parties.

Sources : Institut de la statistique du Québec, *Enquête sur les projets d'investissement au Québec*, exploitation des données du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, de la Commission de la construction du Québec, de Pêches et Océans Canada, et du ministère de la Santé et des Services sociaux; Statistique Canada, dont l'*Enquête annuelle sur les dépenses en immobilisations et réparations*, l'*Enquête des permis de bâtir* et le *Recensement de l'agriculture*. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

7. Santé

par Marie-Hélène Provençal, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Le découpage géographique utilisé dans cette section est celui des régions sociosanitaires, telles qu'elles ont été délimitées officiellement par le ministère de la Santé et des Services sociaux au printemps 2005 et modifiées en avril 2015. Deux différences sont à considérer entre ce découpage et celui des régions administratives : dans les régions sociosanitaires, 1) la Mauricie et le Centre-du-Québec ne forment qu'une seule région et 2) le Nord-du-Québec est divisé en trois régions, soit le Nord-du-Québec, le Nunavik et les Terres-Cries-de-la-Baie-James. L'analyse dans cette section présente un portrait statistique de l'offre de services dans le système de santé au Québec en s'appuyant sur les données relatives au personnel de la santé.

En 2015, dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean, le nombre de médecins s'établit à 627, ce qui représente un ratio de 2,3 pour 1 000 habitants[1], soit un ratio semblable à celui de l'ensemble du Québec.

Entre 2011 et 2015, le nombre de médecins a augmenté de 11,8 % dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean. Au Québec, il s'est accru de 9,5 %, portant l'effectif à 19 200. L'accroissement du nombre de médecins dans la région se reflète principalement chez les spécialistes (+ 15,2 %), mais aussi chez les omnipraticiens dont le nombre s'est accru de 9,1 % durant cette période. Au Québec, le nombre de spécialistes a augmenté plus rapidement que celui des omnipraticiens (10,3 % comparativement à 8,6 %).

En 2015, les omnipraticiens sont, en proportion, plus nombreux que les médecins spécialistes dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean (55,3% c. 44,7 %), à l'instar des autres régions qui n'ont pas d'hôpital universitaire. À l'échelle du Québec, les omnipraticiens constituent 47,3 % de l'ensemble des médecins. Quant aux dentistes, ils étaient 122 dans la région en 2014, soit un ratio de 0,4 pour 1 000 habitants, ce qui est comparable au ratio de l'ensemble du Québec (0,5 pour 1 000 habitants).

Figure 7.1

Pourcentage des omnipraticiens et des spécialistes parmi l'ensemble des médecins[1], régions sociosanitaires et ensemble du Québec, 2015

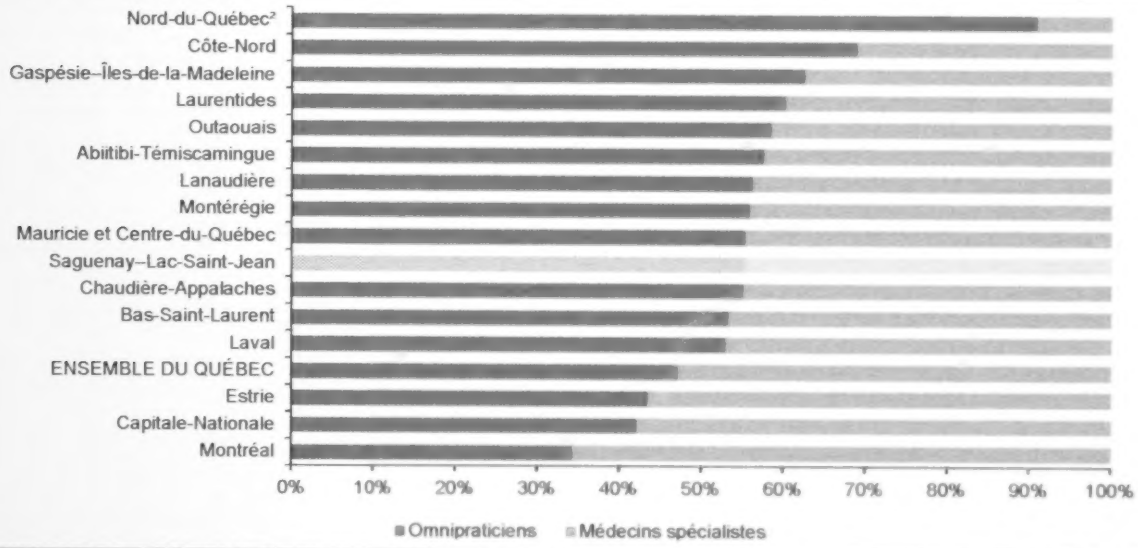

1. Dans les statistiques, seuls les médecins ayant reçu de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) au moins un paiement pour des services médicaux rendus durant l'année visée sont pris en compte.
2. Comprenant les trois régions sociosanitaires : Nord-du-Québec, Nunavik et Terres-Cries-de-la-Baie-James.

Source : Régie de l'assurance maladie du Québec, 2017.

1. Pour plusieurs raisons, les ratios médecins/population par région ne doivent pas être interprétés comme des indicateurs d'accès aux services médicaux. Parmi ces raisons, la principale tient au fait que les populations de plusieurs régions reçoivent une partie importante des services qui leur sont fournis de médecins d'une région autre que celle dans laquelle elles résident.

Tableau 7.1

Nombre de médecins et de dentistes, région sociosanitaire du Saguenay–Lac-Saint-Jean et ensemble du Québec, 2011, 2014 et 2015

	Nombre de médecins et dentistes[1]				Nombre pour 1 000 personnes[2]			
	2011	2014	2015	Variation 2015/2011	2011	2014	2015	Écart 2015-2011
	n			%	n pour 1 000 habitants			points pour 1 000
Saguenay–Lac-Saint-Jean								
Total des médecins	**561**	**609**	**627**	**11,8**	**2,02**	**2,19**	**2,26**	**0,23**
Omnipraticiens	318	338	347	9,1	1,15	1,21	1,25	0,10
Spécialistes	243	271	280	15,2	0,88	0,97	1,01	0,13
Total des dentistes	**110**	**122**	..	...	**0,40**	**0,44**	..	...
Ensemble du Québec								
Total des médecins	**17 535**	**18 857**	**19 200**	**9,5**	**2,19**	**2,30**	**2,32**	**0,13**
Omnipraticiens	8 356	8 906	9 071	8,6	1,04	1,08	1,10	0,05
Spécialistes	9 179	9 951	10 129	10,3	1,15	1,21	1,23	0,08
Total des dentistes	**3 601**	**3 746**	..	...	**0,45**	**0,46**	..	...

1. Dans les statistiques, seuls les médecins ayant reçu de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) au moins un paiement pour des services médicaux rendus durant l'année visée sont pris en compte.
2. Le ratio correspond au nombre de médecins inscrits à la RAMQ divisé par la population totale du territoire au 1er juillet.

Sources : Institut de la statistique du Québec et Régie de l'assurance maladie du Québec, 2017.

Du côté du personnel infirmier, la région est desservie, en 2015-2016, par un effectif de 4 029 personnes travaillant dans le réseau de la santé et des services sociaux. Par rapport à 2011-2012, il s'agit d'une diminution de 1,0 %. Cette décroissance touche principalement les infirmières auxiliaires (– 13,6 %), mais aussi les infirmières (– 5,2 %). Par contre, le nombre d'infirmières cliniciennes et praticiennes s'accroît (+ 18,7 %) de même que les préposées aux bénéficiaires (+ 4,2 %).

Tableau 7.2

Effectif du réseau de la santé et des services sociaux selon certaines catégories du personnel infirmier[1], région sociosanitaire du Saguenay–Lac-Saint-Jean et ensemble du Québec, 2011-2012 à 2015-2016[2]

	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	Variation 2015-2016/ 2011-2012
	n					%
Saguenay–Lac-Saint-Jean	**4 068**	**4 077**	**4 076**	**4 074**	**4 029**	**– 1,0**
Infirmières	1 603	1 570	1 553	1 542	1 520	– 5,2
Infirmières cliniciennes et praticiennes	611	690	699	711	725	18,7
Infirmières auxiliaires	833	793	779	753	720	– 13,6
Préposées aux bénéficiaires	1 021	1 024	1 045	1 068	1 064	4,2
Nombre pour 1 000 habitants[3]	14,67	14,66	14,65	14,64	14,51	– 1,1
Ensemble du Québec	**109 629**	**111 285**	**112 973**	**113 342**	**113 657**	**3,7**
Infirmières	35 275	35 114	35 011	33 805	33 434	– 5,2
Infirmières cliniciennes et praticiennes	17 581	18 355	19 474	21 431	22 327	27,0
Infirmières auxiliaires	17 630	18 303	18 655	18 616	18 399	4,4
Préposées aux bénéficiaires	39 143	39 513	39 833	39 490	39 497	0,9
Nombre pour 1 000 habitants[3]	13,69	13,76	13,85	13,80	13,76	0,5

1. Le nombre de personnes à l'emploi du réseau au 31 mars de l'année. Les personnes occupant plus d'un emploi au 31 mars sont comptabilisées une seule fois, en priorisant selon le statut (d'abord temps complet régulier, puis temps partiel régulier et ensuite temps partiel occasionnel) et, pour un même statut, selon l'équivalent temps complet (ETC).
2. Les données sont présentées sur la base des années financières (1er avril au 31 mars).
3. Calculé pour l'ensemble du personnel concerné par rapport à la population au 1er juillet de chaque année financière.

Note : Bien que regroupant une grande majorité de femmes, les données sur les infirmières, les infirmières cliniciennes et praticiennes, les infirmières auxiliaires et les préposées aux bénéficiaires incluent également les hommes.

Sources : Institut de la statistique du Québec et ministère de la Santé et des Services sociaux, 2017.

8. Éducation

8.1 Taux de diplomation aux études collégiales

par Sophie Brehain, Institut de la statistique du Québec (Direction des statistiques sectorielles et du développement durable) et Jane-Hélène Gagnon, ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (Direction générale des statistiques, des études et de la géomatique)

Le taux de diplomation aux études collégiales présente les taux d'obtention cumulés des diplômes d'études collégiales (DEC) et des attestations d'études collégiales (AEC). Il est calculé pour des cohortes d'étudiants inscrits pour la première fois au collégial à un trimestre d'automne donné. Ces nouveaux inscrits au collégial étaient à l'enseignement ordinaire, dans un programme ou un cheminement conduisant à l'obtention d'un DEC et dans un établissement d'enseignement collégial de la région. Le taux est mesuré deux ans après la durée prévue des études du programme de DEC à la première inscription au collégial[1]. Seule la première sanction des études collégiales, diplôme ou attestation, obtenue par l'étudiant est considérée dans le calcul. La présente analyse porte sur les dernières cohortes pour lesquelles les données sont disponibles, soit celles des nouveaux inscrits au collégial aux trimestres d'automne de 2007 à 2010. Elle propose également une comparaison avec les nouveaux inscrits de la cohorte de l'automne 2001. Les taux de diplomation sont détaillés selon le type de formation (préuniversitaire, technique, accueil ou transition) du programme de DEC à la première inscription au collégial et selon le sexe.

Le taux de diplomation aux études collégiales des 2 455 étudiants nouvellement inscrits à l'ordre d'enseignement collégial à l'automne de 2010 dans l'ensemble des établissements de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean est de 65,4 %. Ce taux est en baisse de 0,7 point de pourcentage par rapport à la cohorte de 2001. Cette diminution est légère à la formation préuniversitaire mais marquée dans les cheminements en accueil ou transition.

Un taux de diplomation régional plus élevé que le taux provincial

Les étudiants des établissements du Saguenay–Lac-Saint-Jean affichent un taux de diplomation aux études collégiales plus élevé que celui de l'ensemble du Québec pour les cinq cohortes étudiées. Au Québec, sur les 57 806 nouveaux inscrits au collégial à l'automne de 2010, 63,6 % ont obtenu un diplôme ou une attestation d'études collégiales. Il s'agit du même taux que l'année précédente. Par ailleurs, depuis 2005, la tendance des taux de diplomation de la province est à la baisse.

Les femmes en tête

Comme à l'échelle provinciale, le taux de diplomation des étudiantes inscrites pour la première fois au collégial dans un établissement d'enseignement de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean est systématiquement plus élevé que celui des étudiants. L'écart le plus important chez les cohortes observées est constaté pour celle de l'automne 2001, où il s'élève à 19,8 points de pourcentage. Les dernières données disponibles, soit celles de 2010, montrent un écart de 18,2 points, avec un taux de diplomation de 73,2 % chez les étudiantes contre 55,0 % chez les étudiants. Il est à souligner que le phénomène est observé pour tous les types de formation, que ce soit dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean ou dans l'ensemble du réseau collégial québécois.

Un meilleur taux de diplomation au DEC préuniversitaire

Des 1 109 nouveaux inscrits au DEC de type préuniversitaire à l'automne 2010, 71,8 % ont obtenu un diplôme ou une attestation d'études collégiales. Le taux de diplomation chez les 967 nouveaux inscrits au DEC technique la même année est légèrement plus faible, soit 69,5 %. Pour chaque cohorte, le nombre de nouveaux inscrits dans un cheminement en accueil ou transition est beaucoup moins important (379 à l'automne 2010) que celui enregistré dans les programmes de DEC préuniversitaire

1. Soit au terme de quatre années écoulées depuis l'entrée au collégial pour les étudiants ayant commencé des études collégiales dans un programme de DEC en formation préuniversitaire, et après cinq années pour ceux dont le programme initial est un DEC de la formation technique ou un cheminement en accueil ou en transition.

ou technique. Ces étudiants sont également ceux qui connaissent les taux de diplomation les plus bas comparativement aux étudiants inscrits dans les deux autres types de formation (36,1 % pour la cohorte de 2010).

Taux de diplomation dans le programme initial

En 2010, le taux de diplomation régional dans le programme où l'étudiant s'est initialement inscrit est de 45,9 %, comparativement à 47,3 % à l'échelle provinciale. Parmi les nouveaux inscrits au collégial au Saguenay–Lac-Saint-Jean, environ 13,2 % obtiennent une sanction dans un autre programme d'un autre type de formation et 6,2 %, dans un autre programme de la même formation.

Taux de diplomation du diplôme d'études professionnelles (DEP)

Parmi les étudiants n'ayant pas obtenu de diplôme d'études collégiales ni d'attestation d'études collégiales, un certain pourcentage obtient un DEP au cours de cette même période de deux ans après la durée prévue des études collégiales du programme de DEC initial. Chez la cohorte des nouveaux inscrits au collégial à l'automne 2010, dans les établissements de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean, 9,5 % des étudiants obtiennent un DEP. La prise en compte du pourcentage d'étudiants ayant obtenu un DEC ou une AEC (65,4 %) ainsi que de ceux ayant obtenu un DEP (9,5 %) porte à 74,8 % le pourcentage d'étudiants de la cohorte qui ont obtenu une qualification. À l'échelle du Québec, ce taux global de qualification des étudiants de la cohorte de 2010 est de 70,5 % (63,6 % ayant obtenu un DEC ou une AEC et 6,9 %, un DEP.

Tableau 8.1.1

Taux de diplomation aux études collégiales (DEC et AEC)[1] selon le type de formation à la première inscription au collégial et selon le sexe, Saguenay–Lac-Saint-Jean, cohortes inscrites en 2001 et 2007 à 2010

	2001	2007	2008	2009	2010
			%		
Préuniversitaire	**72,2**	**73,1**	**73,2**	**69,8**	**71,8**
Hommes	63,8	64,0	67,3	64,2	62,8
Femmes	78,5	79,3	77,7	73,8	77,5
Technique	**67,8**	**71,0**	**68,7**	**68,5**	**69,5**
Hommes	57,0	66,1	65,2	62,4	61,1
Femmes	76,2	74,7	71,3	73,0	75,8
Accueil ou transition	**41,4**	**34,1**	**36,1**	**39,4**	**36,1**
Hommes	29,1	24,7	26,0	30,7	27,0
Femmes	56,0	44,8	46,2	47,5	47,6
Ensemble des programmes	**66,1**	**67,3**	**66,6**	**64,5**	**65,4**
Hommes	**55,2**	**58,5**	**60,2**	**57,5**	**55,0**
Femmes	**74,9**	**73,8**	**71,6**	**69,7**	**73,2**

1. Enregistré deux ans après la durée prévue des études collégiales.

Note : À partir de l'automne 2004, les personnes possédant déjà une qualification qui s'inscrivent au collégial à la demande d'un ordre professionnel afin de satisfaire aux exigences de l'obtention ou du recouvrement du droit de pratique au Québec sont exclues.

Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

8.2 Nombre de diplômés au baccalauréat

par Marie-Hélène Provençal[1], Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Note méthodologique

Le nombre de diplômés au baccalauréat au Québec provient des données administratives du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. Les bacheliers correspondent aux nouveaux titulaires d'un diplôme d'études universitaires du baccalauréat ayant obtenu leur diplôme au cours de l'année mentionnée. Les bacheliers du baccalauréat professionnel (médecine, art dentaire, etc.) sont inclus. La présente analyse s'intéresse à une partie des diplômés du baccalauréat, soit à ceux qui ont fait leurs études secondaires au Québec. Ceux-ci sont classés selon la région administrative de résidence déclarée au moment de leur dernière inscription en formation générale des jeunes (FGJ).

Les domaines d'études au baccalauréat se répartissent en quatre catégories : sciences de la santé, sciences pures et appliquées, sciences sociales et humaines et études plurisectorielles. Toutefois, si la personne cumule plus d'un domaine pendant sa formation, le domaine d'études est indéterminé.

Enfin, certaines révisions mineures ont été apportées aux données antérieures. Par conséquent, les données historiques présentées dans cette section prévalent sur celles diffusées dans l'édition 2016. Pour obtenir de plus amples précisions sur la source de données et ses limites et pour consulter l'analyse comparative du nombre de diplômés au baccalauréat entre les régions, veuillez vous référer au chapitre Éducation dans le *Panorama des régions du Québec, édition 2017*.

Évolution du nombre de nouveaux bacheliers

En 2015, parmi les 29 732 nouveaux diplômés du baccalauréat au Québec ayant fait leurs études secondaires au Québec, 1 191 proviennent du Saguenay–Lac-Saint-Jean. Au cours de la période 2011 à 2015, la région affiche une stabilité de ses effectifs avec un taux de variation annuelle moyen presque nul (– 0,1 %), alors qu'au Québec l'effectif a crû à un taux annuel moyen de 2,4 %. Entre 2014 et 2015, le nombre de diplômés fluctue peu. En comparaison de la hausse observée au Québec (+ 0,9 %), le Saguenay–Lac-Saint-Jean connaît une baisse du nombre de nouveaux titulaires d'un baccalauréat (– 0,8 %).

Tableau 8.2.1

Nombre de diplômés au baccalauréat selon la région administrative de résidence[1] en formation générale des jeunes (FGJ) et selon le sexe, Saguenay–Lac-Saint-Jean et ensemble du Québec, 2011-2015

	2011	2012	2013	2014	2015	Variation 2015/2014	Taux de croissance annuel moyen 2015/2011	Part de diplômés en 2015
			n				%	
Saguenay–Lac-Saint-Jean	**1 194**	**1 154**	**1 203**	**1 200**	**1 191**	**– 0,8**	**– 0,1**	**100,0**
Hommes	440	421	465	456	440	– 3,5	0,0	36,9
Femmes	754	733	738	744	751	0,9	– 0,1	63,1
Ensemble du Québec	**27 058**	**26 270**	**29 560**	**29 471**	**29 732**	**0,9**	**2,4**	**100,0**
Hommes	10 321	9 958	11 381	11 148	11 224	0,7	2,1	37,8
Femmes	16 737	16 312	18 179	18 323	18 508	1,0	2,5	62,2

1. Pour plus d'information concernant la détermination de la région de résidence, voir l'encadré.
Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, 2017.

1. Avec la collaboration de Stéphane Crespo, Direction des statistiques sociodémographiques.

La majorité des nouveaux diplômés sont des femmes, une tendance qui s'observe déjà depuis quelques années dans l'ensemble des régions du Québec. Au Saguenay–Lac-Saint-Jean, la proportion de nouveaux titulaires féminins d'un baccalauréat en 2015 est de 63,1 %. Sur toute la période observée, cette proportion est généralement demeurée proche de celle du Québec. Entre 2011 et 2015, la région enregistre une stabilité du nombre de femmes diplômées, l'effectif féminin demeurant presque identique, à la différence de l'ensemble du Québec où il a augmenté (2,5 %).

Les domaines d'études au baccalauréat

Toutes régions confondues, le domaine d'études le plus populaire est celui des sciences sociales et humaines. Au Saguenay–Lac-Saint-Jean, la proportion de bacheliers issus de ce domaine est cependant moindre que celle du Québec en 2015 (58,7 % c. 63,8 %). À l'image de l'ensemble du Québec, les diplômés des sciences pures et appliquées y constituent le second groupe en importance (20,0 %).

Tableau 8.2.2

Proportion de diplômés au baccalauréat selon la région administrative de résidence[1] en formation générale des jeunes (FGJ), le sexe et le domaine d'études[2], Saguenay–Lac-Saint-Jean, 2011-2015

	Domaine d'études				
	Sciences de la santé	Sciences pures et appliquées	Sciences sociales et humaines	Études plurisectorielles	Total
	%				n
Les deux sexes					
2011	15,3	20,4	61,7	2,5	1 194
2012	16,3	19,5	62,2	2,0	1 154
2013	15,8	18,8	62,8	2,6	1 203
2014	16,8	20,4	60,1	2,7	1 200
2015	17,9	20,0	58,7	3,4	1 191
Hommes					
2011	6,4	40,7	51,1	1,8	440
2012	6,7	34,9	56,3	2,1	421
2013	9,3	36,6	51,3	2,8	465
2014	8,1	41,2	48,2	2,4	456
2015	8,7	39,6	50,3	1,4	440
Femmes					
2011	20,6	8,6	67,9	2,9	754
2012	21,8	10,6	65,6	1,9	733
2013	19,9	7,6	70,0	2,4	738
2014	22,2	7,5	67,4	2,8	744
2015	23,3	8,5	63,6	4,5	751

1. Pour plus d'information concernant la détermination de la région de résidence, voir l'encadré.
2. Les pourcentages ont été calculés en excluant les diplômés indéterminés, les totaux en les incluant.
Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, 2017.

À l'échelle du Québec et des régions, les femmes comme les hommes obtiennent en plus grand nombre leur diplôme du domaine des sciences sociales et humaines. Ainsi, pour le Saguenay–Lac-Saint-Jean en 2015, la proportion est de 63,6 % chez les femmes et de 50,3 % chez les hommes. À l'instar de ce qui est observé dans l'ensemble du Québec, les femmes tendent, plus que les hommes, à privilégier les sciences de la santé (23,3 % f c. 8,7 % h), alors qu'inversement, les hommes sont proportionnellement plus nombreux à réaliser leurs études de premier cycle universitaire dans le domaine des sciences pures et appliquées (8,5 % f c. 39,6 % h).

L'université de diplomation[2]

Les nouveaux bacheliers du Saguenay–Lac-Saint-Jean en 2015 obtiennent leur diplôme en grande partie de l'Université du Québec à Chicoutimi (49,7 %), une institution basée sur le territoire de résidence. Le second établissement de formation en importance est l'Université Laval (23,3 %). Parmi les autres institutions d'enseignement, notons que l'Université de Montréal décerne les diplômes à 5,9 % des bacheliers de la région.

Tableau 8.2.3

Proportion de diplômés au baccalauréat selon la région administrative de résidence[1] en formation générale des jeunes (FGJ) et l'université de diplomation, Saguenay–Lac-Saint-Jean, 2011-2015

		2011	2012	2013	2014	2015
Université Laval	%	22,9	19,8	21,7	22,9	23,3
Université de Montréal	%	5,7	6,4	5,9	5,9	5,9
École des hautes études commerciales de Montréal	%	1,8	0,7	1,0	0,5	0,8
École Polytechnique de Montréal	%	0,4	0,5	0,7	0,8	0,9
Université de Sherbrooke	%	8,8	7,2	6,2	5,3	3,9
Université du Québec à Montréal	%	5,4	3,6	4,6	4,6	4,0
Université du Québec à Trois-Rivières	%	2,7	4,1	2,9	2,5	2,9
Université du Québec à Chicoutimi	%	46,5	52,4	49,5	51,7	49,7
Université du Québec à Rimouski	%	1,5	0,8	1,7	1,6	1,4
Université du Québec en Outaouais	%	0,4	0,5	—	0,6	0,7
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue	%	—	—	—	—	1,3
École de technologie supérieure	%	2,2	1,7	2,3	1,6	1,6
Télé-université	%	—	0,9	1,0	0,8	0,8
Université McGill	%	0,4	0,5	0,7	0,5	2,3
Université Concordia	%	0,7	0,6	1,2	0,4	—
Université Bishop's	%	—	—	—	—	—
Total	**n**	**1 194**	**1 154**	**1 203**	**1 200**	**1 191**

1. Pour plus d'information concernant la détermination de la région de résidence, voir l'encadré.
Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, 2017.

2. Rappelons que les données concernent uniquement les diplômés résidant au Québec au moment de leur dernière inscription en formation générale des jeunes. Aussi, seuls les diplômés d'universités québécoises sont inclus.

9. Culture et communications

par Gaëtane Dubé, Observatoire de la culture et des communications du Québec

En 2015, la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean regroupe sur son territoire 33 salles de spectacles, une vingtaine d'institutions muséales[1], 13 librairies et 22 écrans répartis dans 5 cinémas. Cette région compte ainsi 25,6 établissements culturels par 100 000 habitants, soit un nombre supérieur à celui déterminé pour l'ensemble du Québec (17,9). L'infrastructure culturelle de cette région est supérieure au nombre établi pour l'ensemble du Québec en ce qui a trait aux salles de spectacles (11,9 établissements par 100 000 habitants comparativement à 7,5) et aux institutions muséales (7,2 établissements par 100 000 habitants comparativement à 5,1). Par contre, le nombre d'écrans de cinéma est inférieur au nombre établi pour l'ensemble du Québec (7,9 écrans par 100 000 habitants comparativement à 8,9).

Tableau 9.1

Nombre d'établissements culturels de divers types, Saguenay–Lac-Saint-Jean, 2014 et 2015

	Établissements		Ratio région/ Québec	Région	Ensemble du Québec
	2014	2015	2015	2015	
	n		%	Nombre d'établissements[1] par 100 000 habitants	
Salles de spectacles	36	33	5,3	11,9	7,5
Institutions muséales[2]	21	20	4,7	7,2	5,1
Bibliothèques publiques autonomes : points de services	20	..	..	..	..
Bibliothèques publiques affiliées : points de services	45	..	..	..	..
Librairies	14	13	3,9	4,7	4,1
Cinémas et ciné-parcs	5	5	5,0	1,8	1,2
Écrans	22	22	3,0	7,9	8,9

1. À l'exception du nombre d'écrans par 100 000 habitants.
2. Il s'agit du nombre d'institutions muséales ayant fourni des statistiques de fréquentation à l'OCCQ.
Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Figure 9.1

Nombre d'établissements culturels[1] par 100 000 habitants, régions administratives et ensemble du Québec, 2015

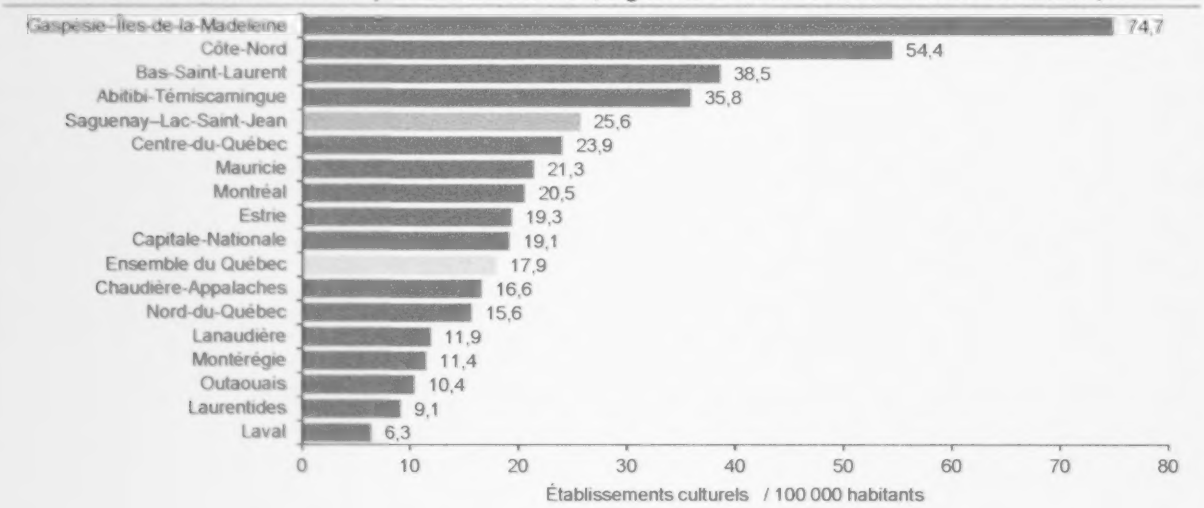

1. Incluant les salles de spectacles, les institutions muséales, les librairies et les cinémas et ciné-parcs.
Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

1. Il s'agit du nombre d'institutions muséales ayant fourni des statistiques de fréquentation à l'Observatoire de la culture et des communications.

Les statistiques relatives aux activités culturelles montrent qu'en 2015 la fréquentation des cinémas (1 721 entrées par 1 000 habitants) et des institutions muséales (1 418 entrées par 1 000 habitants) est meilleure qu'en 2014. Par contre, la fréquentation des spectacles payants en arts de la scène (479 entrées par 1 000 habitants) est moindre qu'en 2014.

Tableau 9.2

Statistiques relatives à certaines activités culturelles, Saguenay–Lac-Saint-Jean et ensemble du Québec, 2014 et 2015

	Unité	Volume d'activité	Volume d'activité par 1 000 habitants				Ratio région/Qc (%)
			Saguenay–Lac-Saint-Jean		Ensemble du Québec		
		2015	2014	2015	2014	2015	2015
Spectacles payants en arts de la scène							
Représentations	n	469	1,7	1,7	2,1	2,1	2,7
Entrées	n	133 113	498	479	828	816	2,0
Assistance des cinémas							
Entrées	n	477 890	1 457	1 721	2 296	2 429	2,4
Fréquentation des institutions muséales							
Entrées	n	393 818	1 309	1 418	1 677	1 696	2,8
Ventes de livres par les librairies							
Ventes de livres neufs	$	9 026 101	34 087	32 502	48 414	47 198	2,3

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Concepts et définitions

DÉMOGRAPHIE

Âge médian
Âge qui sépare la population en deux groupes d'effectifs égaux.

Âge moyen
Somme des âges des personnes composant une population rapportée à l'effectif total.

Rapport de féminité
Nombre de femmes pour 100 hommes.

Taux d'accroissement annuel moyen
Variation annuelle moyenne de l'effectif d'une population au cours d'une période donnée rapportée à la population moyenne de la période (exprimée en pour mille).

CONDITIONS DE VIE

Mesure du faible revenu
Mesure dont le seuil représente 50 % du revenu médian québécois après impôt des familles (incluant les personnes hors famille), préalablement ajusté en fonction de la taille et de la composition de la famille à l'aide d'une échelle d'équivalence. Ainsi, une famille est considérée comme à faible revenu lorsque son revenu ajusté est inférieur à ce seuil.

Taux de faible revenu des familles
Il correspond au nombre de familles à faible revenu divisé par le nombre total de familles.

Famille de recensement
Couple marié (avec ou sans enfants), couple en union libre (avec ou sans enfants) ou famille comptant un parent seul.

MARCHÉ DU TRAVAIL

Chômeur
Personne disponible pour travailler, qui est sans emploi et qui se cherche activement un emploi.

Emploi
Ensemble des personnes ayant effectué un travail quelconque contre rémunération ou en vue d'obtenir un bénéfice ainsi que celles absentes de leur travail, mais qui maintiennent un lien d'emploi. Ce terme regroupe les employés, les travailleurs autonomes ainsi que les travailleurs familiaux non rémunérés.

Population active
Population civile de 15 ans et plus, hors institution et hors réserve, en emploi ou en chômage.

Taux d'activité
Nombre de personnes faisant partie de la population active exprimé en pourcentage de la population en âge de travailler.

Taux d'emploi
Nombre de personnes occupées (en emploi) exprimé en pourcentage de la population en âge de travailler.

Taux de chômage
Nombre de personnes au chômage exprimé en pourcentage de la population active.

Déclarants
Personnes de 25 à 64 ans ayant produit une déclaration de revenus (formulaire TP-1) à Revenu Québec, qui étaient vivantes à la fin de l'année d'imposition et qui avaient inscrit sur le formulaire TP-1 une adresse de correspondance située au Québec. La presque totalité des adresses inscrites dans les déclarations de revenus correspondent à l'adresse de résidence du particulier au moment où celle-ci a été produite.

Taux de travailleurs
Nombre de travailleurs, exprimé en pourcentage du nombre de particuliers ayant produit une déclaration de revenus à Revenu Québec.

Nombre de travailleurs
Il correspond au nombre de salariés et de travailleurs autonomes, lesquels sont estimés en fonction des montants déclarés à Revenu Québec au titre de revenus d'emploi, d'entreprise, d'assurance-emploi, d'aide financière de dernier recours et de retraite. Plus précisément, un travailleur est une unité de décompte qui correspond à la part qu'occupent les revenus d'emploi et d'entreprise déclarés par un particulier sur la somme de ses revenus d'emploi, d'entreprise, d'assurance-emploi ajustés, d'aide financière de dernier recours et de retraite.

Revenu d'emploi médian
Il représente la valeur centrale, exprimée en dollars, séparant en deux parties égales un groupe donné de travailleurs ayant des revenus d'emploi; la première partie regroupe les travailleurs ayant un revenu inférieur à la médiane, et la seconde, les travailleurs ayant un revenu supérieur à la médiane.

Le revenu d'emploi, tel que défini par l'Institut, comprend les salaires avant retenues, les pourboires, les commissions, les corrections des revenus d'emploi, les autres revenus d'emploi, les prestations d'assurance salaire, les prestations du Programme de protection des salariés, les prestations du Régime québécois d'assurance parentale ainsi que les revenus nets des entreprises individuelles, y compris les revenus provenant d'une société de personnes. Sont soustraites du revenu d'emploi les dépenses et déductions liées à l'emploi.

COMPTES ÉCONOMIQUES

Base économique
Pour classer une industrie comme base économique, on calcule le quotient de localisation. Si le quotient de localisation normalisé d'une industrie est plus grand que 0 dans une région, cette industrie sera considérée comme base économique de cette région. Les bases économiques sont en fait les activités qui expliquent la croissance ou le déclin d'un territoire. Elles permettent de mieux définir la personnalité économique particulière ou encore la structure d'un territoire. À long terme, au cours ou temps, les bases économiques d'un territoire peuvent se modifier.

Produit intérieur brut
Valeur sans double compte des biens et services produits dans le territoire économique d'une région au cours d'une période donnée, sans égard au caractère étranger ou non de la propriété des facteurs de production. Le PIB aux prix de base correspond au PIB calculé aux prix du marché, moins les prélèvements fiscaux applicables aux produits, plus les subventions à la consommation.

Quotient de localisation
Le quotient de localisation est défini comme la fraction de la valeur ajoutée d'une industrie qui est produite dans une région donnée, sur la fraction du PIB du Québec produit dans la même région. Dans certains cas, le quotient de localisation correspond à la fraction de la valeur ajoutée d'une industrie qui est produite dans une région donnée, sur la fraction de la population du Québec dans la même région. Il s'agit des industries dont les biens ou services sont essentiellement achetés par les ménages pour consommation ou par d'autres industries comme intrants intermédiaires dans la production de biens de consommation.

Revenu disponible
Somme de tous les revenus reçus par les résidents d'un territoire donné moins les transferts courants versés par ceux-ci à certains secteurs institutionnels. Plus précisément, le revenu disponible se compose du revenu primaire, des transferts courants que reçoivent les ménages des non-résidents, des sociétés financières, des institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM) et des administrations publiques moins les

transferts courants que les ménages versent aux non-résidents, aux sociétés financières, aux ISBLSM, ainsi qu'aux administrations publiques comme les impôts sur le revenu et les cotisations aux régimes d'assurance sociale. Les transferts sociaux en nature ne sont pas considérés dans le revenu disponible.

Revenu disponible par habitant

Il correspond au revenu disponible d'un territoire donné divisé par la population totale.

Revenu primaire

Les revenus primaires sont les revenus qui échoient aux ménages du fait de leur participation aux processus de production, ou parce qu'ils possèdent les actifs nécessaires pour la production. Les revenus primaires se composent de la rémunération des salariés, du revenu mixte net et du revenu net de la propriété. Les revenus primaires ne comprennent pas les cotisations sociales aux régimes d'assurance sociale, ni les prestations versées à partir de ces régimes, les impôts courants sur le revenu, sur le patrimoine, etc., ni les autres transferts courants.

Rémunération des salariés

Elle se définit comme la rémunération totale, en espèces ou en nature, à verser par une entreprise à un salarié pour le travail effectué par celui-ci durant la période comptable. La rémunération des salariés est enregistrée sur la base des droits et obligations; elle est donc mesurée par la valeur de la rémunération en espèces ou en nature qu'un salarié est en droit de recevoir de la part de son employeur, pour le travail effectué au cours de la période concernée, que la rémunération soit payée à l'avance, au moment où le travail est effectué, ou après. Plus précisément, sont considérés dans la rémunération des salariés, les salaires avant retenues, les pourboires, les commissions, les primes de rendement, les honoraires des directeurs et les allocations pour vacances et congés de maladie, ainsi que le solde et les indemnités militaires.

Revenu mixte net

Il correspond au revenu que les entreprises non constituées en société tirent de la production de biens et de services. On l'appelle revenu mixte parce qu'il inclut à la fois le revenu imputé au facteur capital de la production, ainsi que le revenu imputé au facteur travail de la production (rémunération du travail effectué par le ou les propriétaires). Le revenu mixte net correspond au revenu mixte brut moins la consommation de capital fixe.

Revenu net de la propriété

Il s'obtient en soustrayant le revenu de la propriété payé du revenu de la propriété reçu. Sont considérés dans les revenus de la propriété reçus les dividendes, les intérêts sur les obligations canadiennes, de même que les intérêts sur les dépôts en banque ou en société de fiducie. Les gains en capital y sont exclus.

Transferts courants des administrations publiques

Paiements tels que les prestations fiscales pour enfants et les crédits d'impôt pour enfants, les prestations d'assurance-emploi, les pensions de sécurité de la vieillesse, les prestations de bien-être social, les bourses d'études et les subventions de recherche, les prestations d'indemnisation des accidents de travail, les subventions aux peuples autochtones, les pensions versées en vertu du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec, et les allocations aux anciens combattants.

Transferts courants des non-résidents

Pensions payées par des administrations publiques étrangères à des résidents canadiens plus les versements faits par des non-résidents à des résidents canadiens.

Transferts courants des ISBLSM

Transferts en espèces reçus, régulièrement ou occasionnellement, par les ménages des ISBLSM.

Transferts courants aux non-résidents

Versements par des résidents canadiens à des non-résidents et retenues d'impôt à la source versées à l'étranger.

Transferts courants aux ISBLSM

Ils consistent en des transferts en espèces reçus, régulièrement ou occasionnellement, par les ISBLSM, sous forme de cotisations, de souscriptions, de dons volontaires, etc. Ces transferts sont destinés à couvrir les coûts de la production non marchande des institutions sans but lucratif au service des ménages, ou à fournir les fonds permettant de financer les transferts courants aux ménages résidents ou non résidents, sous forme de prestations d'assistance sociale.

Transferts courants des ménages aux administrations publiques

Impôts sur le revenu, cotisations aux régimes d'assurance sociale et autres transferts courants.

Transferts courants aux sociétés financières

Contributions des employeurs et des employés à un régime de retraite à cotisation déterminée ou à prestations déterminées.

Transferts courants des sociétés financières

Prestations reçues d'un régime de retraite à cotisation déterminée ou à prestations déterminées.

INVESTISSEMENTS

Investissements

Les investissements sont les dépenses en immobilisation relatives aux constructions nouvelles, aux améliorations importantes apportées à des constructions déjà existantes, ainsi qu'à l'achat de machines, d'outils et d'équipements neufs. Elles excluent l'achat de terrains, de constructions déjà existantes, de machines ou d'équipement d'occasion (à moins qu'ils n'aient été importés). Les dépenses en immobilisation excluent les constructions résidentielles, les logiciels et la prospection pétrolière, minière et gazière.

Investissements du secteur public

Il s'agit de dépenses en immobilisation des administrations, entreprises et organismes publics fédéraux, provinciaux et locaux. Par ailleurs, le secteur public inclut notamment les institutions d'enseignement et les établissements de santé et de services sociaux publics.

SANTÉ

Médecin omnipraticien

Les omnipraticiens sont des médecins inscrits au tableau du Collège des médecins du Québec qui ont terminé leur formation de base et obtenu leur permis d'exercice après deux années de résidence en médecine familiale (RAMQ, 2004). Dans les statistiques présentées, seuls les médecins ayant reçu de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) au moins un paiement pour des services médicaux rendus durant l'année visée sont pris en compte.

Médecin spécialiste

Les spécialistes sont des médecins qui ont terminé au moins quatre années de résidence et qui sont inscrits au tableau du Collège des médecins du Québec comme spécialistes certifiés. Lorsqu'un médecin compte plus d'une spécialité, seule est retenue celle qui constitue son principal champ d'activité au 31 décembre de l'année de publication des statistiques annuelles (RAMQ, 2004). Dans les statistiques présentées, seuls les médecins ayant reçu de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) au moins un paiement pour des services médicaux rendus durant l'année visée sont pris en compte.

Infirmière
L'infirmière détient un diplôme d'études collégiales en soins infirmiers (DEC) d'une durée de trois ans et un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec ou est en attente de le recevoir.

Infirmière clinicienne et infirmière praticienne
L'infirmière clinicienne détient un baccalauréat en sciences infirmières ou un baccalauréat comportant trois certificats admissibles, dont au moins deux certificats reconnus en soins infirmiers. L'infirmière praticienne détient un diplôme de deuxième cycle donnant ouverture au certificat de spécialiste de l'Ordre des infirmières et des infirmiers du Québec (OIIQ) et les attestations de formation prescrites par la réglementation ainsi qu'un certificat de spécialiste de l'OIIQ. Les infirmières cliniciennes et les infirmières praticiennes doivent détenir également un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec ou être en attente de le recevoir.

Infirmière auxiliaire
L'infirmière auxiliaire détient le diplôme d'études professionnelles (DEP) décerné pour avoir réussi le programme de formation Santé, assistance et soins infirmiers (SASI) et un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec.

Préposée aux bénéficiaires
La préposée aux bénéficiaires détient un diplôme d'études professionnelles ou une attestation d'études collégiales en assistance à la personne en établissement de santé ou autre formation appropriée.

ÉDUCATION

Taux de diplomation aux études collégiales (DEC ET AEC)
Mesure, pour un territoire donné, le taux d'obtention d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou d'une attestation d'études collégiales (AEC). Il est calculé pour des cohortes d'étudiants inscrits pour la première fois au collégial, à un trimestre d'automne donné. Ces nouveaux inscrits au collégial sont à l'enseignement ordinaire, dans un programme ou un cheminement conduisant à l'obtention d'un DEC, et dans un établissement d'enseignement collégial du territoire considéré. Le taux de diplomation est mesuré deux ans après la durée prévue des études du programme de DEC à la première inscription au collégial, soit au terme de quatre années écoulées depuis l'entrée au collégial pour les étudiants ayant commencé des études collégiales dans un programme de DEC en formation préuniversitaire, et après cinq années pour ceux dont le programme initial est un DEC de la formation technique ou un cheminement en accueil ou en transition. Seule la première sanction des études collégiales, diplôme ou attestation, obtenue par l'étudiant est considérée dans le calcul. L'indicateur concerne les étudiants de l'ensemble du réseau collégial, soit le réseau public, le réseau privé subventionné et les écoles gouvernementales.

Diplôme d'études collégiales (DEC)
Les programmes d'études conduisant au DEC sont de formation préuniversitaire d'une durée de deux ans ou de formation technique d'une durée de trois ans. Les DEC de formation préuniversitaire ont comme objectif de préparer les étudiants à des études universitaires. Les DEC de formation technique visent l'acquisition de compétences en vue d'intégrer le marché du travail. Toutefois, ils peuvent aussi donner accès à l'université, à la condition que soient respectées certaines exigences liées au programme d'études universitaires choisi. Tous les programmes de DEC ont une composante de formation générale (entre autres en langue d'enseignement et littérature, langue seconde, philosophie ou humanités, éducation physique) en plus de la formation spécifique du programme. Le diplôme d'études collégiales (DEC) est décerné par le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur à la suite d'une recommandation des collèges.

Attestation d'études collégiales (AEC)
Les programmes d'études conduisant à l'AEC sont de formation technique de courte durée variant entre 250 et 2 000 heures. Liés à un DEC de référence, les programmes d'études menant à l'AEC sont élaborés par les collèges et conduisent à une sanction d'établissement. Les programmes d'AEC s'adressent exclusivement à une clientèle adulte. La formation spécifique des programmes d'AEC permet une réponse rapide et adaptée aux divers besoins du marché du travail.

Cheminement en accueil ou en transition au collégial
Ce cheminement, d'une durée d'un à trois trimestres, offre à l'étudiant une formation adaptée en vue d'intégrer ou de compléter un programme d'études conduisant au diplôme d'études collégiales (DEC). Comme pour les programmes de DEC, la formation reçue dans un cheminement en accueil ou en transition comprend des activités de formation générale et, possiblement, de formation spécifique.

Diplôme d'études professionnelles (DEP)
Les programmes de formation menant au DEP sont offerts dans les établissements d'enseignement secondaire. Ils sont d'une durée variant de 600 à 1 800 heures étalées sur un an ou deux. Les DEP sanctionnent l'acquisition de diverses compétences nécessaires à l'exercice de métiers. Le diplôme d'études professionnelles (DEP) est décerné par le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

CULTURE ET COMMUNICATIONS

Salles de spectacles
Salle ou lieu où ont été présentés des spectacles payants en arts de la scène, selon l'*Enquête sur la fréquentation des spectacles* de l'Institut de la statistique du Québec.

Institutions muséales
Elles regroupent les musées, les centres d'exposition et les lieux d'interprétation.

Points de services d'une bibliothèque publique autonome
Point de services d'une bibliothèque publique qui dessert une municipalité de 5 000 habitants et plus ou d'une bibliothèque publique qui dessert une municipalité de moins de 5 000 habitants et qui n'est pas affiliée à un centre régional de services aux bibliothèques publiques (Réseau BIBLIO).

Bibliothèque publique affiliée
Bibliothèque publique qui dessert une municipalité de moins de 5 000 habitants et qui est affiliée à un centre régional de services aux bibliothèques publiques (Réseau BIBLIO).

Spectacle payant en arts de la scène
Représentation payante d'un spectacle de théâtre, de danse, de musique, de chanson ou de variétés, en excluant les représentations privées, les représentations de spectacles amateurs ainsi que les représentations données dans les locaux d'écoles primaires ou secondaires pour les élèves de ces écoles. Les représentations où le droit d'entrée prend la forme d'un passeport ou d'un macaron valide pour l'ensemble d'un festival sont également exclues.

Coup d'oeil sur le Saguenay–Lac-Saint-Jean

Superficie en terre ferme (2016) : 95 761 km²
Population (2016ᵖ) : 277 232 habitants
Densité de population : 2,9 hab./km²

Principales municipalités et population (2016ᵖ) :

- Saguenay 145 070 habitants
- Alma 31 297 habitants
- Dolbeau-Mistassini 14 319 habitants

Principales bases économiques de la région :

- Première transformation des métaux
- Foresterie et exploitation forestière
- Fabrication du papier
- Activités de soutien à l'agriculture et à la foresterie

Tableau comparatif des régions administratives du Québec et des MRC du Saguenay–Lac-Saint-Jean

	Population au 1er juillet		Taux de chômage	Taux de travailleurs de 25 à 64 ans[2]	PIB par habitant		Revenu disponible par habitant[2]		Taux de faible revenu des familles[2]
	2016ᵖ	TAAM[1] 2011-2016	2016ᵖ	2015ᵖ	2015ᵉ	Var. 15/14	2015ᵖ	Var. 15/14	2014
	n	pour 1 000	%	%	$/hab.	%	$/hab.	%	%
Bas-Saint-Laurent	199 983	– 1,2	8,1	70,5	33 386	– 1,3	24 465	4,0	5,3
Saguenay–Lac-Saint-Jean	277 232	0,0	7,9	70,5	38 397	0,7	25 331	2,7	5,2
Le Domaine-du-Roy	31 670	– 2,5	..	69,5	..	..	24 543	3,5	6,5
Maria-Chapdelaine	25 103	– 2,3	..	69,4	..	..	23 482	2,4	5,2
Lac-Saint-Jean-Est	53 405	1,8	..	70,4	..	..	24 972	2,3	5,2
Saguenay	145 070	– 1,3	..	71,1	..	..	25 942	2,7	5,1
Le Fjord-du-Saguenay	21 984	10,9	..	68,8	..	..	25 412	3,5	4,3
Capitale-Nationale	737 857	7,5	4,6	78,8	47 948	1,4	28 279	3,2	4,8
Mauricie	268 198	2,0	7,1	69,2	32 516	1,5	24 477	3,3	8,0
Estrie	324 009	6,5	6,1	74,5	34 853	1,8	25 365	3,0	7,1
Montréal	2 014 221	10,0	9,5	75,2	62 134	3,5	27 140	1,9	14,7
Outaouais	389 139	8,0	7,2	75,8	31 672	1,7	25 610	2,0	8,0
Abitibi-Témiscamingue	147 982	1,8	6,6	74,5	46 358	– 1,1	27 118	2,1	6,1
Côte-Nord	92 541	– 6,7	8,7[3]	71,4	70 475	– 6,9	27 011	0,2	7,7
Nord-du-Québec	45 107	9,5	8,7[3]	79,6	76 429	– 8,7	24 085	1,3	15,1
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	91 781	– 5,8	14,6	61,0	31 967	4,6	24 458	4,2	7,6
Chaudière-Appalaches	424 856	5,0	5,5	79,0	37 007	1,1	26 750	5,0	3,8
Laval	429 413	11,2	7,3	79,8	33 644	2,4	26 453	2,0	7,6
Lanaudière	502 152	10,3	6,5	75,9	25 126	1,9	26 108	2,5	6,8
Laurentides	601 699	12,0	5,8	76,4	31 853	2,4	27 654	2,9	6,5
Montérégie	1 536 121	8,9	6,0	78,7	34 812	1,7	28 026	2,7	6,8
Centre-du-Québec	243 798	6,3	5,3	75,0	35 380	0,9	24 888	4,8	6,6
Ensemble du Québec	**8 326 089**	**7,8**	**7,1**	**76,1**	**42 507**	**1,9**	**26 857**	**2,7**	**8,2**

1. TAAM : taux d'accroissement annuel moyen, calculé par rapport à la population moyenne de la période. Les estimations actuellement disponibles pour les années 2011 à 2016 sont basées sur les comptes rajustés du Recensement de 2011 et ne sont pas définitives. Elles feront l'objet d'une révision en 2019, lorsque les comptes corrigés du Recensement de 2016 seront disponibles à l'échelle infraprovinciale. Par conséquent, une certaine prudence est de mise dans l'analyse de l'évolution récente de la population des régions. Voir l'encadré du chapitre *Démographie*. Selon la dénomination et le découpage des régions administratives et des MRC géographiques au 1er juillet 2016.
2. Selon le découpage des régions administratives et des MRC géographiques au 31 décembre 2015.
3. Donnée se rapportant aux régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec.

Des statistiques sur le Québec d'hier et d'aujourd'hui pour le Québec de demain

Saguenay–Lac-Saint-Jean

Superficie en terre ferme (2016)	95 761 km²
Population totale (2016[p])	277 232 hab.
Densité de population	2,9 hab./km²
Taux d'accroissement annuel moyen de la population (2011-2016[p])[1]	0,0‰
Taux de faible revenu des familles (2014)	5,2 %
Emploi (2016)	126,7 k
Taux d'activité (2016)	59,5 %
Taux d'emploi (2016)	54,7 %
Taux de chômage (2016)	7,9 %
PIB aux prix de base par habitant (2015[r])	38 397 $
Revenu disponible par habitant (2015)	25 331 $
Variation des dépenses en immobilisation non résidentielle (2017[p]/2016[p])	18,7 %
Variation des dépenses en immobilisation résidentielle (2016[p]/2015)	1,7 %
Taux de diplomation aux études collégiales (cohorte inscrite en 2010)	65,4 %

1. Calculé par rapport à la population moyenne de la période.

Institut de la statistique Québec